

Elie Libong
Master 1 Anthropologie et Ethnologie
Numéro étudiant : 22 10 66 69
Adresse : 7 Rue Delphine Seyrig, 75019 Paris
Téléphone : 07 68 96 41 26

Co-directrice de mémoire : Serena Bindi
Co-directeur de mémoire : Giacomo Mantovan



Le mariage arrangé en héritage

L'alliance matrimoniale chez les jeunes Tamouls, l'exemple de la France.

Mémoire de master 1

Sous la direction de **Serena BINDI** et **Giacomo MANTOVAN**

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pu être mené à bien sans la contribution de nombreuses personnes.

Il me faut, en premier lieu, remercier madame Serena Bindi, docteure en anthropologie, maîtresse de conférences à l'université Paris cité, Chercheuse associée au Centre d'études himalayennes (terrain d'enquête principalement localisé dans l'état de l'Uttarakhand en Inde du Nord) - UPR 299, dont les recherches s'inscrivent dans les domaines de l'anthropologie de la santé et de l'anthropologie du religieux, sans qui ce mémoire n'existerait probablement pas. J'aurai l'occasion d'y revenir.

Je remercie monsieur Giacomo Mantovan docteur en anthropologie sociale, chercheur au Centre for Research in Anthropology (CRIA), ISCTE-IUL, Lisbonne, spécialiste de la violence, de la mémoire, de la guerre et ses conséquences au Sri-Lanka, qui a accepté de codiriger, avec Serena Bindi, ce mémoire ; et dont l'expertise devrait se ressentir dans ces pages. Je remercie monsieur Philippe Chaudat ainsi que monsieur Olivier Leservoiesier, à l'origine d'un stage professionnalisant réalisé peu de temps avant ce présent travail, qui m'ont très bien conseillé ; nous offrant, à nous les étudiants, un apprentissage pratique. Si le sujet traité (Comment se donne à voir la présence des dieux dans le temple de Ganesh de La Courneuve ?) n'est pas en lien direct avec ce mémoire, j'y ai cependant trouvé de multiples intérêts : d'une part, certaines cérémonies liées au mariage ont lieu dans un temple, d'autre part, cela m'a permis d'ethnographier un lieu majoritairement tamoul. Je remercie également monsieur Vincenzo Mazza Docteur en Études théâtrales, qui, au-delà du regard qu'il a posé sur ce travail, fut, durant mes années à l'université de Paris 8 Vincennes, et même après, un professeur pédagogue dont l'humour n'eut d'égal que l'attention portée à ses étudiants. A l'initiative d'un atelier d'écriture, il a participé à nourrir l'amour que j'éprouve pour les mots.

Je remercie Zohra qui suit ce travail avec intérêt depuis le début. Un travail qu'elle a toujours su critiquer avec bienveillance. Bien des idées, qui portent ce mémoire, naquirent de nos échanges. Par sa présence quotidienne à mes côtés, ce mémoire est aussi une partie d'elle. Je remercie Gayathri, jeune femme tamoule, qui m'a tant fait confiance en me partageant une

Elie Libong
Master 1 Anthropologie et Ethnologie
Numéro étudiant : 22 10 66 69
Adresse : 7 Rue Delphine Seyrig, 75019 Paris
Téléphone : 07 68 96 41 26

Co-directrice de mémoire : Serena Bindi
Co-directeur de mémoire : Giacomo Mantovan

partie de sa vie. Au fil de nos échanges, mon mémoire me paraissait plus familier. Je peux aujourd'hui affirmer que c'est mon amie.

Je remercie Tivani Jeyachandran jeune française d'origine tamoule co-créatrice de l'association SOTAMIL, qui promeut la culture tamoule, à l'origine du Kalyanam Show¹. Une pensée toute particulière ira à Héma Keerthana Ramachandran, qui, à maintes reprises, m'a humblement fait don de son temps. Chaque échange fut à la fois un plaisir et un enrichissement ; je suis devenu, indéniablement plus riche.

Enfin, je tenais à remercier l'ensemble des participants² à cette étude pour leur témoignage qui a nourri ce mémoire. Héma, Chermila, Kayamukan, Gaston, Tivani, Mélanie, Ovia, Kajanthan, Tenny, Durca, Sindhuja, Maki, Gayathri, ce mémoire leur est également dédié.

¹ Kalyanam signifie mariage en langue tamoule. Il s'agit du salon du mariage présenté en introduction.

² Voir l'annexe 1.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	2
TABLE DES MATIÈRES	4
INTRODUCTION	6
CHAPITRE I	12
SUR LES MARIAGES SUD ASIATIQUES	12
1.1. LE MARIAGE DRAVIDIEN	13
1.1.1. Règles positives et règles négatives	15
1.1.2. Prohibition de l'inceste.....	18
1.2. MARIAGE ARRANGÉ ET MARIAGE D'AMOUR.....	18
1.2.1. Les Vattimas	19
1.2.2. Se marier au Sri-Lanka en période de guerre	20
1.2.3. Une tradition qui pèse dans les valises des parents	22
CHAPITRE II	26
LE MARIAGE ARRANGÉ EN FRANCE	26
UN HÉRITAGE DIFFICILE À TRANSMETTRE	26
2.1. VERS UNE REDÉFINITION DU MARIAGE ARRANGÉ	26
2.1.1. Conflits culturels.....	26
2.1.2. Stratégies matrimoniales des Français(es) d'origines tamoules	30
2.1.3. Un phénomène tout aussi observable en Inde et au Sri-Lanka	36
2.2. UNE MUTATION QUI S'OPÈRE AU CONTACT DE LA FRANCE	40
2.2.1. L'apport de la famille dans cette mutation	41
2.2.2. L'apport des enfants dans cette mutation	45
CONCLUSION	47
KAYAMUKAN	52
BIBLIOGRAPHIE	55
SITOGRAFIE	57
ANNEXE 1	58

Elie Libong
Master 1 Anthropologie et Ethnologie
Numéro étudiant : 22 10 66 69
Adresse : 7 Rue Delphine Seyrig, 75019 Paris
Téléphone : 07 68 96 41 26

Co-directrice de mémoire : Serena Bindi
Co-directeur de mémoire : Giacomo Mantovan

Tableau représentant les sujets de l'étude.	58
ANNEXE 2	59
Flyer du salon du mariage organisé par SoTamil.....	59
ANNEXE 3	60
Photographies du défilé	60

INTRODUCTION

L'ethnologue, sur son terrain, ne peut jamais tout en retranscrire, ce n'est d'ailleurs pas son objectif. Son appareil photo ne peut tout capturer, ses yeux n'ont jamais qu'une trajectoire à la fois ; de nombreux faits lui sont seulement rapportés. Son travail lui impose une sélection. Aussi, doit-il se laisser emporter par son terrain. Suivre un chemin dont il ignore, en partie, la topographie. Mon terrain m'a mené, un après-midi de février, au DOMAINE MALAR, un espace de réception événementielle, non loin d'Etampes³.

Une des grandes pièces du domaine accueille un défilé réunissant futurs mariés, parents, groupes d'amis, prestataires de services liés au mariage et photographes dont l'objectif, faisant face à ces mannequins d'un jour⁴, capte le show. Quelques chaises en rangées de deux sont disposées de part et d'autre du podium pour défilé ; je saisis alors l'occasion de questionner Ovia, une jeune femme de 22 ans d'origine sri-lankaise tamoule. Tandis qu'elle m'explique les circonstances de sa rencontre avec son petit-ami, précisant qu'elle devait, elle aussi, participer au défilé mais que le jour des répétitions coïncidait avec ses examens, celui-ci défile devant nous ; nous nous taisons et prenons des photos. Dans la salle d'en face, un homme d'une cinquantaine d'années en costume m'accueille. Il propose des locations de véhicules. Le sourire sur le visage, il m'indique le stand de sa fille qui est créatrice de vêtements tamouls de mariage pour homme et femme. Je compris plus tard qu'elle était à l'origine des tenues du défilé. En traversant les différents stands, dont l'aménagement en U, donne à voir, de part et d'autre les « talents de la communauté⁵ », je vois Durca avec laquelle j'eus l'un de mes premiers entretiens. Elle anime, avec sa cousine et son mari, un stand de Bubble Tea. En me présentant les différentes saveurs, m'expliquant qu'il s'agit d'une prestation en direct, qu'ils interviennent pendant la fête de mariage, je repense à ses mots recueillis quelques semaines plutôt : « S'agissant du mariage, je pense que les parents ne peuvent pas tout imposer aux enfants. Les enfants doivent s'affirmer et convaincre les parents ». Cet événement a réuni une soixantaine

³ Le DOMAINE MALAR se situe dans la ville de Guillerval.

⁴ Voir annexe 3.

⁵ Propos recueillis de l'organisatrice de l'événement et co-fondatrice de SO-TAMIL.

de personne, principalement de jeunes tamouls (moins de 30 ans), et le choix du mariage en guise de thème, nous le verrons, n'est pas anodin.



Figure 1 Salle du défilé. Photo avec effet dessin prise lors du salon du mariage le 26 février 2022.

Ce mémoire portera donc sur la diaspora tamoule de l'Ile de France originaire d'Inde et du Sri-Lanka, dont les circonstances de migration se doivent d'être préalablement explicitées.

En 2009 s'achevèrent les guerres civiles qui déchiraient le Sri Lanka depuis 30 ans. Des conflits qui virent s'opposer l'armée cingalaise et la minorité tamoule, faisant alors entre 80 000 et 100 000 morts (*Human Rights Watch*, 2010). Après l'indépendance (1948) un changement des rapports de force (il s'agit du départ du pouvoir colonial britannique) mit les tamouls dans une situation de faiblesse qui se traduisit par une discrimination institutionnalisée (Maunaguru, 2019). Certains tamouls prirent les armes et d'autres optèrent pour l'émigration. Le groupe armé « Les tigres de libération » (LTTE) recrutèrent, de gré ou de force de nombreux membres. Le groupe fut soudé autour d'une quête d'indépendance qui, à travers l'abolition des castes, renforça l'organisation, bien que ces dernières continuèrent d'exister au sein de la population civile (Mantovan, 2015).

« La migration fut la solution de nombreux tamouls. Après la défaite du LTTE en 2009, les castes se sont renforcées au Sri Lanka et dans les diasporas. A Jaffna, après 2009, les mariages sont devenus un enjeu très important. Dans une communauté opprimée avec très peu de possibilité de construire un bon futur, un bon mariage peut être très important. Le mariage est aussi un vecteur de migration : les jeunes Tamouls de Jaffna souhaitent tous (ou presque)

émigrer en occident »⁶. Une partie de cette migration arriva en France dès les années 80, une destination qui tenait plus à un choix par défaut, l'Angleterre lui étant préférée (Maunaguru, 2019). Néanmoins, jusqu'en l'an 2000, la France fut le deuxième pays au monde dans l'accueil des réfugiés Tamouls (Étiemble, 2017).

S'agissant des relations amoureuses et du mariage, les nouvelles générations nées ou ayant grandi en France, acquièrent alors, au contact de la société française, une identité et des normes qui peuvent différer de celles de leur famille et de leur communauté d'origine (Vijayaratnam, 2017). Ils évoluent dans un pays où le mariage perd de l'intérêt ; comme le montre les chiffres de l'Institut National de la Statistique des Etudes Economiques : en France, entre l'année 2000 et 2019, il y a eu plus de 80 000 mariages en moins alors que la population ne cesse de croître⁷; précisons néanmoins que d'autres alternatives telles que les PACS tendent à nuancer ce désintérêt pour les unions officielles. Notre travail montrera la place centrale qu'occupe le mariage chez les parents tamouls, une place d'autant plus importante que ses spécificités et ses modalités sont transmises aux jeunes. C'est donc dans cette dualité que doivent composer les jeunes tamouls en matière de stratégie matrimoniale : entre le désir de choisir un partenaire qui soit d'abord à leur goût avant celui de la famille, et cette envie, (on peut parfois parler de pression) héritée des parents, de perpétuer une tradition. C'est cette complexité qui sera abordée à travers l'alliance matrimoniale.

Le choix de l'étude de la diaspora tamoule, trouve sa genèse dans ma dernière année de licence. Ayant suivi un cursus d'études théâtrales, j'ai étudié les théâtres du Kérala (sud-ouest de la péninsule indienne) dispensés par Virginie Johan (Université Paris 8 Vincennes) théâtrologue, anthropologue, indianiste spécialiste du théâtre sanskrit Kūṭiyāṭṭam. Un enseignement qui a éveillé chez moi un intérêt pour l'Inde. Ensuite, deux rencontres capitales ont façonné la trajectoire de ce mémoire : Madame Bindi, anthropologue, docteur de l'EHESS depuis 2009 et maître de conférences à l'université Paris cité depuis 2012, est à l'origine de la question du mariage dans la communauté tamoule précisément en tant que sujet du mémoire. Monsieur Giacomo Mantovan, spécialiste, entre autres, de la violence, de la mémoire, de la guerre et ses conséquences, chez les Tamouls sri-lankais. Aussi, ses travaux ainsi que ses

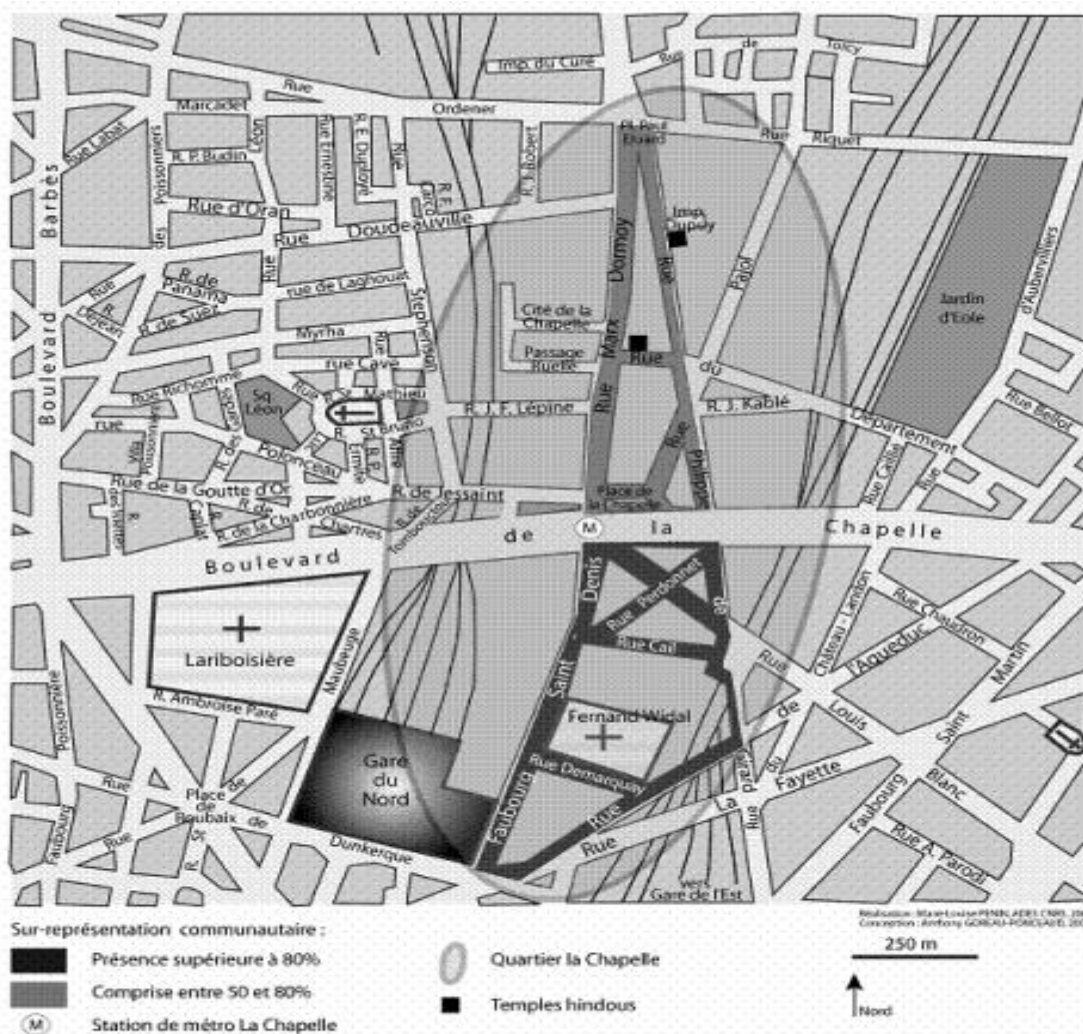
⁶ Propos recueillis de Giacomo Mantovan. 11 janvier 2022.

⁷ Etude de l'INSEE sur l'évolution du nombre de mariages entre 1980 et 2019. Paru le : 27/02/2020.

Elie Libong
 Master 1 Anthropologie et Ethnologie
 Numéro étudiant : 22 10 66 69
 Adresse : 7 Rue Delphine Seyrig, 75019 Paris
 Téléphone : 07 68 96 41 26

Co-directrice de mémoire : Serena Bindi
 Co-directeur de mémoire : Giacomo Mantovan

suggestions m'ont permis d'inclure, dans ce présent travail, en plus des tamouls indiens, les tamouls sri-lankais. Une prise en compte du Sri-Lanka d'autant plus importante qu'un grand nombre de tamouls présents dans le quartier du *little Jaffna*⁸, sont, comme nous l'avons déjà vu, originaire du Sri-Lanka (Maunaguru, 2019). Il est utile de préciser qu'avec l'Inde, le Sri-Lanka est l'autre pays de provenance des Tamouls.



Source : GOREAU-PONCEAUD Anthony (2008) *La diaspora tamoule : trajectoires spatio-temporelles et inscriptions territoriales en Île-de-France*, Thèse de géographie humaine, Bordeaux, p. 187.

Figure 2. Le quartier de La Chapelle.

Ce mémoire s'appuie sur une bibliographie à la fois francophone et anglophone, et sur deux mois et demi de terrains en région parisienne. Il s'agit principalement d'un travail de

⁸ Voir Figure 2.

terrain sous la forme d'une dizaine d'entretiens menés auprès de français et françaises d'origines tamoules sur la question du mariage. Tous étaient majeurs et âgés de moins de 30 ans. La prospection s'est principalement faite via les réseaux sociaux qui offrent un matériel ethnographique pertinent dans un travail porté sur la diaspora. Une présence prolongée dans le quartier tamoul du 10^{ème} arrondissement de Paris fut le premier contact avec mon terrain ; un contact qui donna lieu à mes premiers entretiens. Une majorité d'entretiens furent réalisés en présentiel. Précisons aussi, qu'un stage de terrain réalisé en amont et mentionné plus haut, fut une entrée de terrain qui permit les premiers contacts.

Nous avons rencontré des difficultés tout au long de ce travail ; elles sont principalement au nombre de trois :

Le travail de rédaction qui accompagne le stage de terrain réalisé au temple de La Courneuve, nous a sans doute ralenti dans la construction du mémoire. Aussi, devons-nous gérer deux travaux ayant une échéance relativement proche en même temps. Une seconde difficulté s'est posée pour la partie concernant le courtier⁹. En effet, il nous a été difficile d'entrer en contact avec un courtier en mariage, si bien que nous avons seulement pu récolter le discours de nos interlocuteurs et interlocutrice Tamouls. Enfin, et ce fut peut-être la plus grande difficulté qui s'est présentée à nous, le respect d'un programme de lecture semaine par semaine visant à constituer une bibliographie pertinente nous a été difficile. L'exercice consistant à rédiger tout en maintenant un rythme de lecture soutenu, n'a pas été réalisé comme nous le souhaitions. S'agissant d'un exercice nouveau pour nous, nous pensons améliorer notre méthodologie dans un prochain devoir ; à savoir, le mémoire de deuxième année de master.

Ainsi, nous pensons que le salon du mariage¹⁰ tamoul introduit plus haut, ne peut pas uniquement se voir comme une rencontre entre prestataires de mariage et futurs mariés ; il est aussi une manifestation culturelle tamoule où les parents, si présents quand il s'agit de mariage, sont délibérément mis à l'écart. Ainsi, les enfants s'approprient le mariage. Nous postulons donc que les parents transmettent une certaine vision des rapports avec le genre opposé notamment par l'omniprésence du mariage dans l'éducation ; cette vision s'incarne dans le

⁹ Le courtier ou broker est un professionnel servant d'intermédiaire entre deux personnes. Il organise leur rencontre en vue d'un mariage éventuel.

¹⁰ Voir annexe 2.

Elie Libong
Master 1 Anthropologie et Ethnologie
Numéro étudiant : 22 10 66 69
Adresse : 7 Rue Delphine Seyrig, 75019 Paris
Téléphone : 07 68 96 41 26

Co-directrice de mémoire : Serena Bindi
Co-directeur de mémoire : Giacomo Mantovan

mariage arrangé. Partant de là, nous nous demanderons ce que devient le mariage arrangé chez les français d'origine tamoules ?

Des données empiriques sur l'Inde et le Sri-Lanka nourriront le postulat selon lequel les parents migrent avec le mariage arrangé dans leurs bagages. Une première partie qui introduira et définira le mariage arrangé et le mariage d'amour. Nous verrons ensuite combien la définition de ces deux mariages reste partielle et insatisfaisante à l'épreuve du terrain. Seront ainsi présentés les différents cas de figure rencontrés chez les jeunes français d'origine tamoule, afin d'évaluer l'écart entre la volonté des parents et celle des enfants ainsi que les conflits qui peuvent en découler.

CHAPITRE I

SUR LES MARIAGES SUD ASIATIQUES

Le mariage, que l'on pourrait définir par « l'union entre un homme et une femme visant à donner aux enfants naissant de cette femme un statut légitime » (Deliège, 2005 : 13)¹¹, permet l'alliance entre deux groupes et est souvent à l'origine des coopérations sociales. Le mariage serait alors au cœur de l'organisation du groupe ou de la société, conditionnant ainsi, autrefois, le principe de filiation (Vijayaratnam, 2021 : 9). Aussi, le mariage pose deux questions majeures qui n'échappent à aucune société : Avec qui je peux me marier ? Avec qui je ne peux pas me marier ? Quels partenaires sont préférentiels et lesquels sont incestueux ? Bien que les réponses soient diverses et variées, elles traversent toutes, entre autres choses, la notion de prohibition de l'inceste.

De nos jours, certaines sociétés n'accordent plus autant de place à cette institution, qui n'en est donc plus une (la France en est un parfait exemple), tant et si bien qu'elle est reléguée à une simple option. A l'inverse, dans les sociétés dites « traditionnelles » que l'on peut retrouver en Inde ou au Sri-Lanka, le mariage tient une place toute particulière, qui s'explique doublement.

D'une part et bien que les tamouls ne soient pas tous hindouistes, l'Inde est un pays majoritairement hindou, une religion où le mariage est centrale parce qu'il est, entre autres, fondé sur un principe religieux : le dharma¹². « L'existence individuelle n'a donc pas de signification propre. L'homme doit s'inscrire dans la chaîne de la transmission des savoirs, des

¹¹ Robert Deliège fait ici référence à l'ouvrage très connu *Notes and Queries in Anthropologie*.

¹² Le dharma signifie la disposition normale de toutes choses, la norme, l'ordre.

usages et des comportements d'un groupe spécifique. Il impose ainsi à l'homme une discipline pour aligner son comportement sur des règles » (Astier, 2020 : 143). Une idée que développe aussi Mélanie Vijayaratnam : la transmission, chez les Tamouls, passerait principalement par la voix, la parole et l'imitation. Les nouvelles générations doivent alors imiter les anciennes générations. Selon elle, on se marie parce que les parents se sont mariés, parce que les oncles et les tantes se marient et que la culture ainsi que la religion préconisent de faire de même. Pour appartenir au groupe, à la communauté, il faut faire comme tout le monde.

D'autre part, le mariage mobilise plusieurs aspects de la vie dans le groupe, le rendant alors centrale. La religion, en premier lieu, que nous venons de voir et qui donne une dimension collective et sacrée à cet événement ; le mariage hindou, unit surtout deux familles au lieu de deux personnes (*Ibid*). La filiation et la procréation introduisent la question des enfants ; où iront-ils vivre ? A quelle famille appartiennent-ils ? Avec qui se marieront-ils ? Une dernière question au centre de toutes les attentions. Comme l'union matrimoniale arrangée n'engage pas seulement un homme et une femme, mais principalement deux familles, le choix du marié ou de la mariée n'est pas fait au hasard. En effet, une attention toute particulière est donnée au futur des enfants. Un enjeu tellement grand, que la famille et la communauté s'en chargent seules, en dessaisissant les enfants¹³.

Ainsi, les Tamouls Indiens, évoluent dans un pays, qui, traditionnellement et religieusement, pratique le mariage arrangé. Une pratique qui leur est donc, elle aussi, propre.

1.1. LE MARIAGE DRAVIDIEN

En reprenant les travaux de Marcel Mauss sur le don¹⁴Claude Lévi-Strauss a étendu les principes d'échange et de réciprocité au mariage. En effet, Marcel Mauss (1924) avait montré qu'il existait des sociétés (les trobriandais par exemple) qui reposaient, non pas sur l'échange

¹³ Dont le consentement est néanmoins requis.

¹⁴ Essai sur le don.

marchand à des fins d'accumulation de richesse, mais sur le don. Le prestige est donné à celui qui donne et non pas à celui qui reçoit. La position du débiteur serait alors plus enviée que celle du créancier. Ce sont des sociétés régies par l'échange, le don contre don. Il faut donner pour recevoir et on reçoit parce qu'on a donné. Mais surtout, on ne reçoit ni n'importe quoi, ni de n'importe qui. Ainsi, pour Lévi-Strauss, le mariage répond aussi à l'échange ; chez certaines sociétés, le mariage fonctionnerait par l'échange de femmes (Lévi-Strauss, 1949 : 72). Il s'agit des sociétés dites traditionnelles où l'on trouve des organisation dualistes¹⁵ ou à plusieurs sections. Le mariage répondrait donc au principe de réciprocité : dans un village que nous appellerons Wuh vivent deux groupes, deux classes matrimoniales, A et B. Le groupe A qui appartient donc à une même lignée, revendique un ancêtre commun créateur du village et de tous les éléments qui le composent. Le groupe B n'en pense pas moins, s'il reconnaît volontiers cet ancêtre, il affirme néanmoins qu'il n'est pas à l'origine du village. Pour lui, c'est Wuhu leur ancêtre commun le premier Homme. Une jeune femme du groupe B, a déjà 18 ans et son père cherche donc à la marier ; aussi, il lui faut aller chez le groupe A pour trouver un partenaire à sa fille. Observons déjà deux choses : ici, comme l'a dit Lévi-Strauss, ce sont les femmes qui sont échangées car ce sont elles qui se déplacent, leur nouvelle résidence sera donc celle du mari. De plus, les groupes respectant le mariage exogamiques, il n'est absolument pas envisageable que le père recherche un homme du groupe B car ils partagent une même classe matrimoniale si bien qu'ils possèdent tous, d'une façon ou d'une autre, des liens de parenté.

Le père trouve alors une famille qui a un homme en âge de se marier et, fait important, elle dispose aussi d'une fille qui n'est certes pas en âge de se marier mais, grâce à elle, la famille pourra plus tard, respecter le contre don, le principe de réciprocité. Un accord sera donc conclu entre les deux familles qui deviennent donc de fait, des alliés. Mais, le mariage exogamique auquel sont astreint les deux groupes est assez complexe. Nous avons vu comment naissent de nouvelles alliances ; cet exemple n'est donc ni le premier, ni même le dernier. En réalité c'est la norme au village Wuh. Si bien que nombre de parents ont une fille qui vit dans l'autre groupe et tant de frères ne vivent plus avec leur sœur. Ainsi, de part et d'autre des deux groupes

¹⁵ Système qui répartit tous les membres d'une communauté (village ou tribu) en deux divisions entretenant l'une avec l'autre des relations de solidarité en même temps que d'hostilité. Souvent les deux divisions, appelées habituellement moitiés, sont exogamiques, mais lorsque les lesdites moitiés ne servent pas à la réglementation du mariage, la société est de nouveau divisée en deux classes matrimoniales (Panoff Michel et Perrin Michel, 1973 : 84)

s'observent des liens de filiation et d'affiliation tant et si bien que, même dans l'autre groupe, on ne peut pas se marier avec n'importe qui. Ce mariage exogame, implique que l'on choisisse une famille avec laquelle on a déjà des liens d'affiliation et donc de parenté ; ce sera notamment le cas lorsque la famille ayant reçue (comme don, selon Lévi-Strauss) la jeune femme, devra, en retour, donner à une famille dont elle est l'alliée, leur fille en mariage (contre don). Il faut se marier avec un partenaire qui est hors du groupe pour accomplir un mariage exogamique, mais il doit être relativement proche, du même village, pour rester dans l'endogamie. Le mariage exogame, dans ce cas, est donc, à bien des égards, un mariage endogamique. Le mariage dravidien, pratiqué en Inde du sud, en est un parfait exemple.

Le mariage entre cousins croisés, que nous allons voir dans la sous-partie suivante, « exprime donc seulement, en dernière analyse, le fait qu'en matière de mariage, il faut toujours donner et recevoir, mais qu'on ne peut recevoir que de qui a l'obligation de donner, et qu'il faut donner à qui possède un titre à recevoir. » (*Ibid.* 1949 : 153).

1.1.1. Règles positives et règles négatives

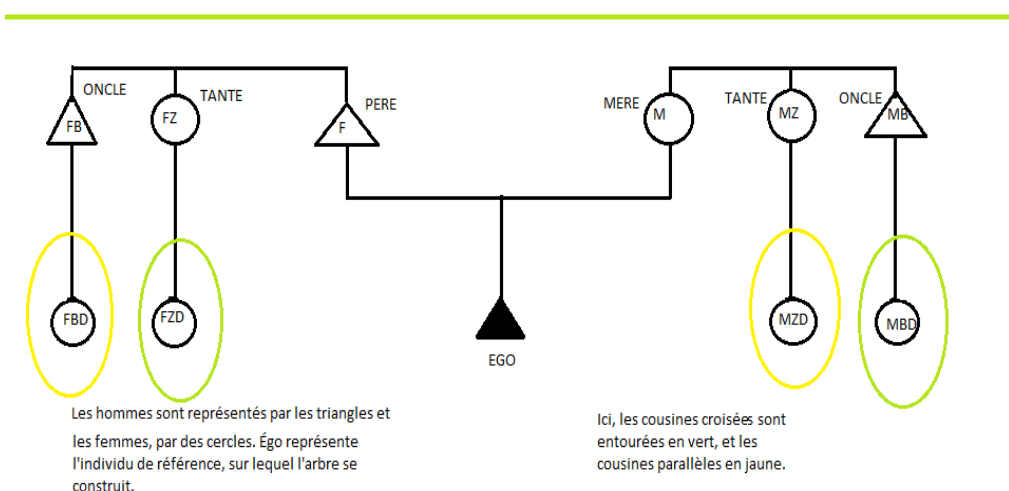


Figure 3 Arbre de parenté sur le mariage Dravidien. Libong Elie.

Avec qui puis-je me marier ? Ou, plus précisément encore, avec qui dois-je me marier ? Vous l'aurez compris, ces questions font référence au mariage préférentiel. Il s'agit de déterminer le partenaire épousable, qui, dans bien des cas, est prescrit. Ces types de mariage, à l'image du mariage Dravidien, sont par définition des mariages arrangés. Ainsi, Lévi-Strauss distingue deux types de règles concernant le mariage.

Les règles positives et les règles négatives. Les règles positives s'appliquent aux mariages dont les partenaires de mariage sont explicitement nommés ; ils sont donc préférentiels, prescrits. Les sociétés qui appliquent ce type de règles de mariage sont appelées « Système élémentaire de parenté » (Deliège, 2005 : 136. En citant Lévi-Strauss). Le mariage avec la cousine croisée a fait l'objet de bien des travaux (Dumont et Trautmann pour ne citer qu'eux).

En Inde du sud, il est souhaitable qu'un homme épouse sa cousine croisée¹⁶. Il s'agit de la fille de son oncle maternel ou la fille de sa tante paternelle (FZD ou MBD)¹⁷. En effet, la culture dravidienne fait une grande distinction entre les cousins ; il y a ceux qui sont incestueux et ceux qui sont prescrits. La différence se fait principalement sur la filiation, le groupe d'appartenance des cousins. Si l'on pourrait penser que tous les enfants des oncles et des tantes du côté du père ainsi que du côté de la mère font partis du même groupe de filiation, comme c'est notamment le cas en France¹⁸, la terminologie dravidienne nous apprend tout autre chose (Deliège, 2005). Les filiations Sud-Indiennes sont, dans l'ensemble patrilinéaires. Les enfants appartiennent au groupe du père. Ainsi la FZD que devra épouser égo¹⁹ n'appartient pas au même groupe que lui, car, comme précisé plus haut, il s'agit d'une filiation patrilinéaire, la FZD appartient donc au groupe de son père et le groupe de son père est différent de celui d'Ego car différent de la tante FZ qui appartient au groupe de son frère F, groupe d'appartenance d'Ego. Du côté de la mère, la MBD, donc la cousine matrilatérale d'Ego, appartient au groupe de son père MB qui lui appartient au même groupe que sa sœur M qui est la mère d'Ego ; mais rappelons que les enfants n'appartiennent pas au groupe de leur mère. Ainsi, bien que la MBD

¹⁶ Nous ignorons si cette pratique est toujours aussi répandue en Inde.

¹⁷ Voir la figure 2.

¹⁸ Disons plutôt que les cousins appartiennent à une même famille, si bien qu'ils sont généralement proscrits en France.

¹⁹ Voir la figure 2.

appartienne au même groupe que la mère d'Ego, aucun problème d'endogamie ne se pose. La FZD et la MBD sont donc appelées cousines croisées et elles sont des épouses prescrites à Ego.

« Il existe une parfaite harmonie entre le mariage avec la cousine croisée et l'organisation dualiste » (Dumont, 1971 : 96). En effet, pour comprendre cela, il nous faut repenser au principe de réciprocité. Ainsi, si égo reçoit en mariage sa FZD, par réciprocité, son groupe de filiation devra, plus tard, fournir un ou une partenaire au groupe de filiation de la FZD. L'organisation dualiste naît alors avec ces deux groupes possédant de part et d'autre des époux et épouses préférentiels. On peut donc dire que le mariage avec les cousins croisés met en évidence deux groupes matrimoniaux patrilatéral ainsi que matrilatéral.

Cependant, les cousines parallèles sont proscrites à égo car elles appartiennent au même groupe de filiation. Mais cela n'est pas tout à fait juste. Si la FBD qui appartient au groupe de son père FB qui partage le même groupe que son frère F, le père d'égo, fait ainsi partie de la même filiation qu'égo ; MZD, la cousine matrilatérale d'égo ne fait absolument pas partie du même groupe matrimonial, pourtant elle lui est incestueuse. Nous sommes alors en droit de nous demander pourquoi n'est-elle pas une partenaire préférentielle pour égo ? Pour quelles raisons, la cousine parallèle d'égo, qui appartient pourtant à une classe matrimoniale différente, est-elle interdite ? Bien que la question soit légitime, nous n'aborderons pas, dans ce présent travail, toutes les subtilités de la terminologie de parenté dravidienne. Notons seulement que dans les sociétés où les cousins peuvent se marier entre eux, la MZD a presque toujours été une partenaire incestueuse pour égo. Il nous faut alors postuler que des paramètres qui diffèrent de la notion de filiation entrent aussi en compte dans le mariage dravidien. Ainsi, la cousine parallèle matrilatérale est toujours interdite à égo. Les cousines parallèles sont donc des sœurs « classificatoires » pour égo d'où leur caractère incestueux.

Lévi-Strauss affirme aussi que les sociétés qui distinguent très explicitement les partenaires proscrits, qui résonnent donc par l'interdit pour dire implicitement ce qui ne l'est pas, appliquent des « règles négatives » (Deliège, 2005 : 136). Il est donc question de prohibition de l'inceste.

1.1.2. Prohibition de l'inceste

Toutes les sociétés distinguent des partenaires proscrits. Les systèmes élémentaires de parenté distinguent, eux-aussi, comme nous l'avons vu, des partenaires interdits ; seulement, ils parlent de ce qui est autorisé (ou préférable) pour dire ce qui ne l'est pas. Tandis qu'en parlant des interdits, les sociétés à règles négatives mettent inévitablement en lumière les « non-interdits ».

Deux individus possédant les mêmes liens de parenté dans une société A et dans une société B, peuvent très bien être prescrits l'un à l'autre dans la société A et proscrits dans la B. La prohibition de l'inceste est un arc en ciel qui traverse de part en part les sociétés humaines. Autrement dit, il existe des particularités dans l'universalité de la prohibition de l'inceste. Prenons simplement l'exemple de l'Inde du sud où le mariage avec la cousine croisée est prescrit, si nous remontons au nord, cette règle n'est plus vraiment la norme et en France, cette cousine devient même incestueuse. Bien que la question de la filiation et la consanguinité soit au cœur des modalités des règles positives et négatives et du mariage Dravidien, ces derniers se rapportant à la prohibition de l'inceste, il ne faudrait pas négliger l'importance de l'affiliation. Les liens sociaux peuvent être aussi solides et importants que les liens du sang.

1.2. MARIAGE ARRANGÉ ET MARIAGE D'AMOUR

Le terme *mariage d'amour* peut sembler assez étrange pour les français qui associent généralement mariage avec celle d'amour. L'idée d'un mariage qui n'aurait de fondement sentimental peut nous paraître curieuse. Mais, ce serait faire preuve d'une mémoire courte que de s'arrêter là. En effet, nombre d'unions se sont constituées en dehors de l'amour. Les mariages endogames chez les familles royales ; les arrangements entre familles concernant le mariage de leur enfants dans les époques post-modernes, et même après, en sont quelques exemples. Le mariage d'amour que l'on peut définir par une union matrimoniale issue « d'un consentement

libre et éclairé des époux et reposant sur l'amour, ce sentiment intense qui englobe la tendresse et l'attirance physique » (*Ibid.* : 21), semble alors un phénomène relativement récent. Observons néanmoins que le terme *amour*, évoqué par Mélanie Vijayaratnam peut nous laisser croire qu'il n'existerait qu'un seul amour, ou que sa définition serait triviale. Or, nous le verrons, cette définition devient inconsistante à l'épreuve du terrain. Nous postulons donc que la récolte de témoignages ainsi que l'ethnographie des pratiques s'agissant du mariage d'amour, sont deux moyens pertinents de saisir ce mariage en tant que polysémie.

1.2.1. Les Vattimas

Christopher Fuller et Haripriya Narasimhan ont réalisé un travail de terrain au Tamil Nadu auprès d'une sous-caste des Brahmanes appelée les Vattimas répartis en 18 villages. Il est ainsi montré que les années 1980 furent une période qui marqua l'évolution des mœurs dans cette sous-caste.

Le mariage des enfants, pourtant interdit depuis 1924 en Inde (Fuller et Narasimhan, 2008), restait toujours commun jusque dans les années 1980. Il s'agit de marier les filles avant qu'elles aient leurs menstruations ; des menstruations jugées polluantes. Remarquons que de nos jours, la pensée est différente. La cérémonie de la puberté qui intervient à la suite des premières menstruations des jeunes filles, annoncerait au groupe que ces dernières sont, dorénavant épousables²⁰, qu'elles sont désormais capables de procréer. Ce serait donc pour cette raison qu'elles seraient épousables. Tandis que la pratique du mariage des enfants affirme qu'il est préférable que la fille n'ait pas encore ses menstruations, qu'elle ne soit donc pas encore en capacité de donner la vie. On imagine assez difficile la cohabitation de ces deux pratiques aux préceptes très différents, à l'intérieur d'une même société.

Les entretiens menés par ces deux chercheurs, montrent que depuis les années 1980, le mariage arrangé, s'il reste toujours la norme chez les Vattimas, recule peu à peu au profit du mariage d'amour. Ainsi, aujourd'hui (en 2008) les femmes de cette caste feraient davantage

²⁰ Information tirée de l'entretien avec Héma. Voir la sous-partie **1.2.3. Une tradition qui pèse dans les valises des parents.**

d'études et aspireraient à une carrière professionnelle. Des qualités auxquelles les hommes, loin d'y être indifférents, rechercheraient de plus en plus. Une plus grande liberté est octroyée aux futurs mariés qui, d'une part, ne seraient plus astreints à un mariage forcé et d'autre part, auraient, à présent, davantage de marge de manœuvre concernant l'avant mariage²¹. Notons que cette étude concerne une caste privilégiée, où les femmes et les hommes ont accès à des études avancées, ce qui n'est pas forcément le cas pour toutes les autres castes et toutes les autres couches sociales. L'éducation pouvant être vecteur d'évolution des pratiques²² et des mœurs. Nous ne pouvons donc étendre de telles résultats empiriques à l'ensemble des États de l'Inde du sud, sans risquer de « maltraiter les données²³ » (De Sardan, 1996 : 8). Disons tout du moins que, lorsque ces résultats s'observent²⁴ dans d'autres castes, l'ampleur de l'évolution des mœurs ainsi que ses causes peuvent différer du cas des Vattimas.

1.2.2. Se marier au Sri-Lanka en période de guerre

Nous l'avons vu, le mariage arrangé est la norme en Inde. Mélanie Vijayaratnam nous en propose une définition : « Le mariage arrangé est la mise en relation des deux parties par une tierce personne et comprend le consentement libre et éclairé des époux. Arrangé signifie « mettre en ordre »²⁵, disposer harmonieusement'. Le terme renvoie également à un accord à « amiable » ou le fait de « régler de manière satisfaisante ». Généralement, correspond à une coutume ancrée où l'acte prend sa légitimité pour perpétuer des bien et une identité » (Mélanie Vijayaratnam, *op.cit.* : 21).

Il est utile de préciser que l'amour n'est pas seulement présent dans le mariage d'amour. En effet, l'on retrouve aussi de l'amour dans le mariage arrangé. Ainsi, l'auteur a pu recueillir les paroles d'un brahmane affirmant que « L'amour est un don de Dieu, offert à deux personnes

²¹ Les futurs mariés ont plus de temps pour se connaître ; ce qui crée, inévitablement, des mariages d'amour.

²² Voir la sous-partie **2.2.1. L'apport de la famille dans cette mutation.**

²³ Une expression qu'utilise l'auteur pour relever le problème de la surinterprétation.

²⁴ Et nous soutenons que ça doit être le cas.

²⁵ Nous voyons donc, ici le parallèle avec l'hindouisme : le dharma. Voir l'introduction du chapitre I. Le principe du dharma reposant sur la norme et l'ordre, est la base même du mariage arrangé chez les Indous et donc les Tamouls aussi. Nous voyons donc le rapport très étroit entre le mariage arrangé et la religion hindouiste.

le jour de leur mariage. L'amour n'est pas quelque chose que l'on fait, c'est de la luxure. L'amour n'est donné que par dieu. » (Mody, 2002, : 225).

Au Sri-Lanka, les Tamouls, principalement localisés au nord, pratiquent eux aussi, le mariage arrangé. Durant la période de guerre civile, un professionnel était très sollicité. Il s'agit du courtier en mariage, aussi appelé le broker. Son rôle est de mettre en relation deux familles dans l'optique d'un mariage. Dans un pays plongé dans la violence et le chaos, beaucoup de Tamouls quittent le pays ; des familles se trouvent dispersées aux quatre coins du monde. C'est dans cette confusion, que le courtier en mariage prend une dimension nouvelle. En effet ce métier existait déjà bien avant les années 80 ; mais, comme le rappelle Sidharthan Maunaguru dans *Marrying for future* (2019), il prit véritablement une dimension extranationale durant la guerre civile. En mettant en relation de futurs couples, résidant dans des pays différents, le courtier en mariage réalisait un mariage arrangé à dimension mondiale : le mariage transnational. Observons que le choix d'un partenaire de mariage n'étant jamais anodin, cette mission de grande importance est alors laissée entre les mains du broker. Ce dernier doit récolter beaucoup d'information sur les familles et les futurs mariés, afin de mettre en relation des familles qui soient compatibles entre elles : il s'agit de garder un équilibre qui répond à des critères de sélection bien précis. Maki, une jeune sri-lankaise en couple avec Kayamukan, sri-lankais d'origine aussi, que nous aurons l'occasion de présenter, m'a dit que ses parents prennent principalement en considération la caste, l'origine, le métiers ou les études, l'astrologie, le village d'origine des parents, si la personne boit de l'alcool ou fume.

Mais, le courtier remplit d'autres fonctions : comme par exemple, la réunion de couples ou de familles (séparées à cause de la guerre). Une tâche pas toujours simple, mais hautement importante pour les familles. Cette sollicitation peut s'expliquer par le fait que ce professionnel jouit d'un répertoire de familles, de jeunes hommes et jeunes femmes conséquent à travers le monde, et est donc en mesure de retrouver des personnes de la diaspora. Le mariage, en période de guerre, revêt une signification toute particulière ; un besoin, une nécessité de reconstruire

dans les ruines, de bâtir ailleurs. « Le mariage c'est aussi ce qui nous permet de réaffirmer notre culture dans le cadre où l'on a voulu nous génocider nous et notre culture²⁶. ».

1.2.3. Une tradition qui pèse dans les valises des parents

Héma 25 ans affirme n'être ni 100% française ni 100% tamoule, probablement à mi-chemin entre les deux. Une dualité qui se donne à voir dans sa vie quotidienne: elle fréquente une université parisienne, et côtoie donc des personnes de sa génération de culture et de mœurs occidentales. Une culture qui est aussi la sienne ; bien qu'elle soit venue en France à l'âge de 3 ans, elle n'a cessé de baigner dans la culture française. D'un autre côté, la culture indienne de ses parents trouve une résonance en elle, ne serait-ce que parce qu'il s'agit de son pays de naissance. Des parents qui ont réalisé un mariage arrangé en Inde, avant de migrer en France en 1999 à trente ans, pour s'installer en région parisienne. C'est aussi le cas de Durca, ingénieure de 28 ans (en région parisienne) travaillant au sein d'une multinationale, dont les parents se sont mariés le jour de leur première rencontre (mariage arrangé). Un cas assez spécial tient à préciser la jeune femme, qui ne reflète pas vraiment les pratiques matrimoniales des années 70-80 au Sri-Lanka ; en effet, si les mariages arrangés étaient assez courants à cette époque, pour ne pas dire la norme, il était rare que les mariés se découvrent le jour de leur mariage, ajoute la jeune femme.

Au cours de nos entretiens, nous nous sommes penchés sur le mariage des parents ; des parents qui représentent donc la première génération de migrants tamouls en France. Aussi, ce paramètre, nous allons le voir, se trouve être pertinent dans l'étude du mariage de leur enfant. Nous avons compté une grande majorité de mariages d'amour parmi les parents. Le terme *amour* dans la bouche des enfants prend différentes significations empiriques : pour Kajanthan l'amour c'est lorsque le couple fuit la famille.

Kajanthan a 28 ans, il est né et vit dans le sud de la France. J'ai eu l'occasion de le rencontrer lors du salon de mariage introduit plus haut. Il tenait un stand de service multimédia.

²⁶ Il s'agit d'une phrase extraite de l'entretien mené avec Kayamukan le samedi 19 février 2022.

Il m'a alors confié que ses parents n'avaient pas fait d'étude au Sri-Lanka et qu'ils sont arrivés au début des années 1990. Au Sri-Lanka, ils se sont aimés et ont dû fuir car leur union d'origine sentimentale, ne plaisait ni ne correspondait aux mœurs. Le cas qui va suivre, nous donne à voir une autre définition du mariage d'amour ; ici l'amour, c'est lorsque la famille accepte le choix de leur enfant : Les parents de Maki ne parlent pas bien français, mais ils ont fait des études au pays. Le père était maire de Kilinochi (Sri-Lanka), ville d'origine de Maki. Et la mère était professeur d'histoire. Ils ont commencé une relation en cachette qui fut finalement acceptée par les familles respectives qui se connaissaient déjà. C'était donc un mariage d'amour, nous affirme la jeune femme qui poursuit : *Lorsque mes parents me cherchent un mari, ils regardent la caste, l'origine, le métiers ou les études, l'astrologie, le village d'origine des parents, si la personne boit de l'alcool...*

Fort de ces témoignages, nous avons cherché à savoir s'il existait, dans l'éducation des enfants, un rapport au mariage qui diffère suivant que les parents se sont mariés par amour ou de manière arrangée. Nous nous sommes ainsi demandé si les parents ayant réalisé un mariage d'amour, acceptaient mieux l'idée que leur enfant puisse se marier selon son désir. La réponse nous arriva rapidement.

Dans notre étude, nous observons chez les parents ayant fait un mariage arrangé, l'omniprésence de ce dernier dans l'éducation donnée aux enfants. S'agissant du mariage d'amour, nous sommes arrivés aux mêmes conclusions. Il faut donc relever, dans le cas de cette étude (13 participants), que la transmission de tel ou tel type de mariage ne dépend aucunement du mariage qu'ont réalisé les parents, car tous favorisent le mariage arrangé. Une telle affirmation se doit d'être argumentée. Reprenons le cas de Maki dont les parents étaient amoureux avant le mariage. Après un périple débuté au nord du Sri-Lanka, Mika, sa mère, sa grande sœur, et ses deux frères restèrent deux années en Inde avant d'arriver, à l'âge de 12 ans, en France. Elle explique avoir suivi le même parcours que son père parti quelques années avant. Elle a donc passé une bonne partie de son enfance dans un pays où le mariage arrangé est la norme. Ce qui ne manqua pas de se ressentir dans l'éducation qu'elle reçut de ses parents en France. Les critères importants dans le choix du partenaire de mariage de Maki énuméré plus

haut, sont typiquement les critères liés à l'endo-recrutement²⁷. Ses parents souhaitent ainsi qu'elle se marie avec un tamoul. De plus, on lui a déjà présenté des hommes (son cousin notamment) pour un éventuel mariage. Ses parents peuvent trouver les jeunes hommes par le bouche à oreille ; et la rencontre fortuite de familles qui recherchent, elles-aussi, un mariage pour leur enfant, peut arriver. Mais elle a toujours refusé. Elle précise que sa mère a eu beaucoup d'amis garçons plus jeune, ce qui la rend plus ouverte. Dans son cas, le mariage arrangé est simplement suggéré, elle reste libre de faire ce qu'elle veut.

Le cas d'Héma est tout aussi parlant. « *Mes parents ne pensent pas à mal, ils aiment tellement leurs enfants qu'ils estiment qu'ils sont les mieux placés pour trouver le bon mari.* Lorsque les parents de la jeune femme apprennent qu'elle avait un amoureux, de surcroit non-tamoul, se fut « Un gros clash ». Sa mère souhaite qu'elle se marie avec un tamoul. Elle lui a déjà proposé de l'inscrire dans un site de rencontre tamoul, requête qu'elle décline à chaque fois. Elle affirme que si la caste (là encore, il est question d'endo-recrutement) est très importante pour sa mère, ce qui prime, c'est la manière dont le prétendant va traiter sa fille. Le tamoul de haute caste, s'il peut subvenir aux besoins de sa femme, serait-il pour autant bienveillant ? Sa supériorité hiérarchique se ressentira-t-elle dans les rapports qu'il entretiendra avec sa femme ? Concernant le tamoul de basse caste, si un sentiment de supériorité ne risque pas d'émerger chez lui, pourrait-il cependant assumer toutes les dépenses du couple ?

Observons maintenant les parents de Tenny, jeune homme de 27 ans habitant la région parisienne et rencontré au salon du mariage. Ses parents ne voulaient pas qu'il ait des amourettes. Un aspect très important dans le mariage arrangé traditionnel ; il n'est pas permis d'envisager une relation sans perspective de mariage. Aussi, les parents tamouls associent, bien souvent, une relation avec le genre opposé à un projet de mariage. Pour le dire plus simplement : c'est du mariage, ou du projet concret de mariage que naît le couple. Dans le cas du mariage d'amour, c'est de la formation d'un couple, qu'un projet de mariage prend forme. Et comme Mika, ses parents lui ont déjà proposé une épouse sans trop de conviction.

Des exemples comme ceux-ci, s'observent dans l'éducation de toutes les personnes interrogées. À la lumière de ces quelques cas, représentatifs de l'ensemble de notre échantillon,

²⁷ Ce qui signifie, se marier avec un partenaire appartenant au groupe (religion, caste...). Remarquons que ce principe d'endo-recrutement, intimement lié au mariage arrangé, est basé sur l'idée du Dharma. Choisir un partenaire qui soit aussi d'origine tamoule et de même religion c'est rechercher un équilibre, un certain ordre.

nous voyons combien le mariage est présent dans le foyer familial et pas n'importe lequel ; les enfants héritent du mariage arrangé comme référentiel matrimonial.

Nos conclusions, si elles peuvent paraître curieuses voire inattendues, nous donnent à voir un fait intéressant. Si c'est bien le mariage arrangé et non pas le mariage d'amour, qui soit transmis, cela peut s'expliquer par la dimension que revêt cette union. On imagine difficilement comment le mariage d'amour, qui est l'affaire personnelle de deux individus et dont la pratique n'est pas vraiment influencée par le groupe ou la société, pourrait porter un message fort qui mobilise le groupe ou la société, de façon à perdurer dans le temps. Le mariage arrangé dispose, lui, de toutes ces caractéristiques ; par sa capacité à mobiliser l'ensemble des individus lorsqu'il faut parler de mariage, on dira que son message est d'autant plus fort qu'il est audible pour tous. Autrement dit, le mariage arrangé est une institution dans certaines sociétés, tandis que le mariage d'amour ne s'arrête qu'à une pratique généralisée dans certaines sociétés, occidentalisées notamment.

Ajoutons à cela qu'il semble que l'un des mariages jouisse d'une liberté totale²⁸ dans sa pratique, alors que l'autre est très codifié et règlementé (c'est pour toutes ces raisons que nous parlons d'institution pour qualifier le mariage arrangé dans certaines sociétés). Nous rendons donc compte de l'omniprésence du mariage arrangé chez les Français d'origine tamoule, et, plus globalement, chez les Tamouls. Ainsi, cet héritage, ne serait-ce que du fait qu'il soit arrivé jusqu'aux enfants, témoigne d'une pratique ancienne et fortement ancrée dans les mœurs, une pratique d'autant plus forte qu'elle trouve écho dans la religion hindouiste. « Le mariage arrangé est un rituel religieux sanctifié et validé par la famille, la communauté et béni par les Dieux. » (Perveez Mody, *op.cit.* : 225).

Remarquons néanmoins, et ce, malgré le fait que le mariage arrangé soit celui qui est transmis aux enfants, que la frontière entre ces deux mariages ne soit pas si claire.

²⁸ Notons tout de même que la prohibition de l'inceste s'appliquant à toutes les sociétés humaines, le mariage d'amour en est aussi régit. D'autres interdits peuvent exister suivant la région du monde (le mariage des enfants avec des adultes etc.).

CHAPITRE II

LE MARIAGE ARRANGÉ EN FRANCE

UN HÉRITAGE DIFFICILE À TRANSMETTRE

2.1. VERS UNE REDÉFINITION DU MARIAGE ARRANGÉ

Si le mariage arrangé parvient aux enfants par le biais de la famille et de la communauté, il n'est pas avéré que son application reste fidèle à la tradition. A travers les deux visions de l'alliance matrimoniale que sont celle de la France et celle des Tamouls, naissent, chez les enfants, de nouvelles stratégies de mariage. Des stratégies qui peuvent englober les deux cultures acquises par ces jeunes gens. La marge de manœuvre est souvent restreinte, parfois même, périlleuse. Car elle donne lieu à des compromis et des sacrifices, du côté des parents comme du côté des enfants.

2.1.1. Conflits culturels

Il n'est pas rare que les parents soient en conflit avec les enfants. Des enfants qui ne comprennent pas toujours les attentes des parents et des parents qui peuvent avoir du mal à

saisir le comportement de leurs enfants. Lorsque les enfants ont des amis, parfois du genre opposé, certains parents ne le comprennent pas et y sont hostiles. Nous avons recueilli les témoignages de plusieurs jeunes femmes et jeunes hommes nous affirmant combien il fut difficile, pour eux, d'avoir de simples amis du genre opposé, la suspicion d'une relation extra-amicale planante sans cesse sur ce type de relation. Les sorties peuvent faire l'objet de longues négociations ou de stratégies visant à duper les parents. Pour Durca, il faut sans cesse être dans la négociation avec les parents. Les rassurer lorsque l'on souhaite faire des sorties, en rappelant qu'il y a tel ami qu'ils connaissent dans le groupe. Concernant les relations amoureuses, il faut les tranquilliser en expliquant qu'il s'agit d'une relation sérieuse, que si l'on en parle, c'est bien parce que c'est murement réfléchi. « *Je pense que les parents ne peuvent pas tout imposer aux enfants. Les enfants doivent s'affirmer et convaincre les parents* ».

« *Je suis beaucoup intervenu dans l'éducation de ma petite sœur, car j'étais souvent en désaccord avec mes parents. Je ne voulais pas qu'elle connaisse les mêmes restrictions que celles que j'aie connues*²⁹. *Elle profite sans doute, à son insu, des fruits d'un travail de longue haleine* » nous informait Gaston, jeune homme de 19 ans qui partage le même avis que Durca, actuellement en deuxième année de droit à Paris, au tout début de notre travail. Il se dit critique aussi bien à l'endroit de la culture de ses parents que de celle qui l'accompagne à l'extérieur de la maison. Il dit avoir remarqué, très tôt, la différence de référent culturel entre les enfants tamouls de son entourage (ses cousins) et lui. Une dissemblance qui se traduit par une éducation différente. Les autres tamouls n'ont pas exactement le même rapport à la culture des parents que lui ; ne serait-ce que par leur mentalité. « *Ils ne restent qu'entre eux.* ». Lui ne veut pas être enfermé dans une communauté quelle qu'elle soit. Il n'hésite plus à débattre avec ses parents lorsqu'une pratique le dérange. « *Mes parents ne sont pas stricts dans mon éducation tamoule,*

²⁹ Il explique avoir une éducation libérale. Ici, le terme libéral se définit par contraste à l'éducation plus « traditionnelle » que reçoivent d'autres jeunes Tamouls (ses cousins). Bien qu'il fut difficile de sortir voir des amis, surtout ses amies du genre opposé, de boire de l'alcool, de songer à une relation amoureuse exogame, et qu'à de nombreuses reprises, il dut mentir à ses parents de peur d'essuyer un refus, Gaston se dit conscient du « laxisme » de ses parents. Un laxisme qui trouve son point culminant dans l'alliance matrimoniale : il est contre le mariage arrangé, car il souhaite aimer une personne au-delà de ses origines, et le mariage viendra peut-être après. Et ses parents respectent ses choix.

car ils sont conscients d'avoir peu d'influence sur mes convictions. Ce ne sont pas vraiment eux qui sont progressistes, mais ma personnalité qui les met devant le fait accompli. »

Pour Héma aussi ce fut difficile de sortir avec ses amis, ne serait-ce que pour un anniversaire. Ses rapports avec le genre opposé furent, autant que possible, limités à l'école. Elle rencontre son premier petit ami à l'université. Une importante dispute éclate lorsqu'elle annonce à sa mère qu'elle fréquente un garçon. *« J'ai simplement voulu être transparente avec ma mère. J'ai toujours été la fille modèle, je travaillais bien à l'école, je ne sortais pas, je n'avais pas de petit copain, j'adhérais à la culture de mes parents, et je pensais qu'elle serait plus indulgente avec sa fille modèle. Sa réaction fut terrible, j'avais déshonoré la famille. Tous mes amis de la communauté m'ont pourtant dit de ne rien lui dire. Je fis le choix de cacher systématiquement mes relations futures. »*

Les conflits peuvent conduire à des situations extrêmes. En février dernier, Chermila, 29 ans, jeune française d'origine indienne et tamoule, nous confiait avoir reçu une éducation stricte. Elle n'avait pas le droit de parler aux garçons et d'avoir un petit ami. Chermila, sa petite sœur et son petit frère évoluaient dans une atmosphère chaotique où les parents, qui ne se sont jamais entendus, se disputaient souvent violemment. Habitant le sud de la France elle prit la décision de quitter le foyer familial, pour finalement rejoindre la capitale. *« À l'âge de 16 ans je suis tombée amoureuse d'un garçon via les réseaux sociaux. Nous avons de réels sentiments, c'était du solide mais il habitait loin. Parfois nous nous envoyions des lettres, je me rappelle qu'une certaine maturité émotionnelle se lisait dans mes mots. Mais la relation épistolaire prit fin lorsque mon père découvrit une lettre qui ne laissait que peu de doute quant à sa nature et à son destinataire. Ce fut très grave, mon père fit 50 photocopies de cette lettre comme pour m'humilier davantage et ma mère me suivit presque tous les jours à l'école pour me surveiller. C'était une période très difficile de ma vie, j'étais en dépression et mes parents ne comprenaient pas pourquoi. Avant l'âge de 24 ans³⁰, j'avais l'impression de n'avoir rien vécu ; comme si, de privation en privation, j'avais sans cesse végété. »*

Les chantages affectifs ne sont pas si rares et représentent, une stratégie que les parents peuvent user en cas de dernier recours. Mélanie Vijayaratnam, docteure en psychologie a réalisé

³⁰ Il s'agit du moment où Chermila quitte le foyer familial.

une étude sur une vingtaine de jeunes femmes (autour de 30 ans) d'origines tamoules ; il s'agit d'une thèse qui *vise à explorer la santé mentale du mariage dans la communauté tamoule et déconstruire des représentations idéalisées*³¹.

Neela³², se dit victime d'un mariage arrangé pour lequel elle a fini par donner son approbation sous la pression de la famille. Se rendant compte de son erreur elle voulut revenir sur sa décision en refusant de se rendre en Inde où la cérémonie de mariage devait avoir lieu. Pour qu'elle parte, sa mère lui a dit « *Si tu ne viens pas, je me suicide* » et ses tantes lui ont fait croire que son père était devenu très malade. (Vijayaratham, 2021 : 87).

Nous voyons alors qu'il peut exister (et c'est souvent le cas) un climat de tension au sein de la maison. Un climat bipolaire qui cristallise finalement la vision occidentale, du côté des enfants et la vision tamoule, du côté des parents, sur la question du mariage, ou, plus globalement, sur les rapports homme-femme, au sein d'un même foyer. Il ne s'agit pas seulement de conflits générationnels, mais surtout d'une divergence culturelle.

Mais il ne faudrait pas oublier que certains enfants s'accommodent très bien avec la culture des parents qu'ils peuvent juger aussi légitime que d'autres cultures, voire, meilleure. Ainsi, Gaston affirme qu'il critique aussi bien la culture des parents que celle que lui offre la république. Lavy, 19 ans, est une française d'origine indienne qui se dit « très traditionnelle ». Elle souhaite fermement réaliser un mariage arrangé. Ses parents sont très importants pour elle ; c'est aussi pour eux qu'elle va réaliser ce type de mariage. « *Les parents ont donné leur vie pour nous éduquer, nous nourrir et prendre soin de nous, il est alors normal que je leur rende la pareille* », affirme la jeune femme. Elle veut bien faire, être la femme tamoule modèle qui respecte toutes les traditions (*Ibid.* : 47). Lavy semble donc préférer, entre autres, les mœurs tamoules, en matière de mariage, ce qui contraste avec la majorité des pratiques relevées dans notre étude.

Même si Gaston se dit critique, dans sa vie quotidienne, son mode de vie fait pencher la balance beaucoup plus d'un côté que de l'autre³³. Concernant, l'exemple de Lavy, il semble davantage s'agir d'un cas marginal parmi les jeunes français d'origine tamoule ; une chose

³¹ <https://lesmondesdeparvati.fr/boutique>

³² Neela est une jeune femme de 26 ans, née en Inde mais arrivée en France alors qu'elle était très jeune.

³³ Voir le début de la sous-partie **2.1.1**.

intéressante serait de l'interroger dans quelques années, une fois mariée, pour savoir d'une part si elle a bien réalisé un mariage arrangé et d'autre part, si son point de vue a changé sur la question du mariage.

Bien qu'il y ait des conflits, nous remarquons, des pratiques et des comportements qui intègrent, très souvent, l'avis des parents. Et les parents, quant à eux, réalisent des compromis pour leur enfant. Nous y reviendrons plus tard³⁴. Cela peut donner lieu à des stratégies de mariage intégrant la tradition des parents et les mœurs françaises. Des stratégies qui rejettent donc, en partie, le mariage arrangé traditionnel. C'est précisément ici, l'enjeu de ce mémoire : observer les mutations que subit le mariage arrangé au contact de la France.

2.1.2. Stratégies matrimoniales des Français(es) d'origines tamoules

Héma choisit un partenaire qui est d'abord à son goût avant celui de ses parents. Elle trouve incroyable que beaucoup de jeunes femmes tamoules quittent leur compagnon si facilement, juste parce que les parents sont en désaccord. Mais la jeune femme nuance ses propos : elle comprend que les enfants abandonnent à l'usure, avec la pression familiale. Pour sa part, elle essaye de trouver un compromis avec les parents sans faire de sacrifice. Pourtant, elle avoue avoir été incapable, durant une grande partie de sa vie, d'avoir un partenaire sans projet de mariage. L'éducation qu'elle a reçue, la formatée à ne jamais dissocier les rapports extra-amicaux avec l'union matrimoniale. Ainsi, encore aujourd'hui, le choix d'un petit ami est troqué pour un partenaire, un mari ; il s'agit donc d'un choix réfléchi, d'une sélection pour le long terme qui laisse peu de place aux amourettes. Son cas ressemble beaucoup à celui de Durca : les deux jeunes femmes souhaitent pratiquer un mariage d'amour tout en prenant en compte l'avis de la famille. Cela se traduit par le respect de la règle de l'endo-recrutement.

Les parents de Durca lui ont cherché un mari en France, via le bouche à oreille et des sites de rencontres ; mais ils n'en ont pas trouvé qui corresponde à leur fille dans la région

³⁴ Voir la sous-partie 2.2.1. .

parisienne. Le choix a été fait de chercher plus loin. L'idée du mariage transnational est alors apparue dans la tête des parents. Durca est toujours dans la négociation, ses parents ne la forcent pas, même s'ils sont lourds et insistants, poursuit la jeune femme. « *Je n'aime pas ce genre de mariage car c'est toujours la femme qui doit se déplacer vers le pays du mari ; sauf lorsque le pays de celle-ci est plus développé que celui de son mari. Les parents n'ont pas conscience que la vision et la pratique de leur culture sont remises en cause dans leur pays de naissance.* ». Durca remarque comment la langue peut être un facteur d'exclusion, génitrice de communauté. Dans son travail, elle a souvent vu des groupes de collègues se former suivant la nationalité, la langue alors que tous parlent une langue commune : l'anglais. C'était aussi la même chose à l'école, un groupe d'Indien se formait ; ils parlaient tamoul, donc ils excluaient d'emblée tous les non-tamouls des discussions et s'excluaient donc aussi des autres. Elle a toujours fui la communauté, comme elle évitait ce *groupe de tamouls* du collège. « *Être avec des tamouls, c'est ne pas s'intégrer ! Je n'ai pas de contact avec la diaspora, j'évite les contacts avec les Tamouls.* » Elle avoue néanmoins que son mari sera forcément d'origine tamoule. Elle a toujours envisagé ses relations amoureuses dans le long terme. Mais, elle dit en même temps avoir du mal à épouser un homme dont elle serait amoureuse. Aujourd'hui avec son âge (28 ans), si elle trouve quelqu'un, ce sera forcément pour un mariage.

Ce sont donc deux exemples qui nous donnent à voir une nouvelle stratégie de mariage. Ici, il ne s'agit ni de mariage arrangé car une relation amoureuse se crée avant le mariage, ni d'un simple mariage d'amour car d'autres critères, parfois plus puissants que les sentiments, sont pris en compte (caste, origines etc.) et sont, souvent, rédhibitoires. Aussi pertinents soient-ils, ces deux cas nous permettent seulement de spéculer sur le mariage qui sera effectivement réalisé. En effet, Héma et Durca ne sont pas mariées et parlent donc d'un ou d'une projection ou d'idéal futurs qui nous impose une certaine nuance sur les stratégies effectives des Français d'origines tamoules. Un fait qui n'est pas sans rappeler Lavy, que nous avons récemment présentée dans la dernière sous-partie; la jeune femme parlait d'un désir de réaliser un mariage arrangé, s'en remettant alors à ses parents dont elle dit avoir une entière confiance. Là aussi, il s'agit d'un projet. L'exemple qui va suivre, permet de saisir notre propos :

Tenny est un jeune sri-lankais rencontré durant le salon du mariage. À la fin de l'événement, il avait très gentiment accepté de me déposer à la gare. Dans la voiture étaient aussi présents deux jeunes gens qui ont participé au défilé quelques heures plus tôt.

- **« Vous êtes mannequins ?**
- **Non non, pas du tout. Nous sommes danseurs. On est venus dépanner nos amis.**
- **Franchement, pour une première fois, je trouve que vous défilez bien !**
- **Ha merci. Et toi, que faisais-tu ici ?**
- **J'ai été invité par Tivani. Je prépare un mémoire sur le mariage des Français de parents Tamouls.**
- **(Tenny intrigué, intervient). Ah oui !? C'est rare de voir quelqu'un qui travaille sur notre communauté et qui, de surcroît, ne soit pas de la communauté ! Comment tu t'es retrouvé à bosser sur ça ?**
- **Écoute, je dirais que ma sensibilité m'a conduit vers des études théâtrales. Le besoin profond que j'éprouve à observer et à comprendre les Hommes, m'a fait découvrir l'anthropologie. Une discipline dont le nom m'était étranger, et pourtant, le contenu m'a tout de suite paru familier. Enfin, mon intérêt pour les pays sud asiatique, m'a mené à la question du mariage. Qui est très important chez les tamouls. C'est bien cela ?**
- **Oui, très ! C'est drôle que tu parles de mariage ; car, je prévois de me marier. C'est tout frais en plus !**
- **Eh bien, quelle coïncidence ! Ça serait bien que l'on en parle alors. ».**

Tenny a vu sa fiancée pour la première fois lors d'un regroupement entre amis. Ayant donc des amis en commun, ils ont pu se revoir par la suite. Il dit avoir tout de suite « *flashé* » sur elle ; mais, ce n'est que quelques mois plus tard que le jeune homme de 27 ans fit le premier pas. « *Nous nous sommes tout de suite dit ce que nous recherchons, du sérieux* ». En choisissant une jeune femme du groupe (elle est Tamoule), Tenny avoue choisir une personne qui plaise à ses parents. C'est très important pour lui de faire les choses bien. Un comportement qui

contraste avec sa vision des relations amoureuses d'antan. Plus jeune³⁵, il était souvent en conflit avec ses parents, qui ne voulaient pas qu'il ait d'amourettes, encore moins en dehors de la communauté. Lui voulait seulement vivre une vie de jeune homme normal comme celle de ses amis ; sans toutes ces restrictions (sorties, histoire d'amour). Ses parents vivaient « à l'ancienne » avant, mais ils ont accepté de faire des compromis pour leur enfant. Ainsi, lorsque Tenny a présenté sa fiancée à ses parents, ces derniers ont accueilli la nouvelle assez positivement – il faut dire que la jeune femme correspondait aux critères d'endo-recrutement si chères aux parents Tamouls ; Alors même qu'ils ont d'emblée été exclus du processus de mise en relation entre les deux futurs mariés. En acceptant cela puis en acceptant la fiancée, ses parents lui ont montré combien ils étaient prêts à faire des concessions pour lui. Aujourd'hui Tenny prend cela en compte et se dit plus proche des idées de ses parents concernant le mariage. Pour arriver sur un même terrain d'entente, celui qui est donc au centre, il a fallu qu'un pas soit fait d'un côté comme de l'autre.

Au cours de ces dernières années, Tenny a donc changé d'avis. Sa réticence au mariage arrangé et tout ce qu'il sous-entend³⁶, s'est, en partie, dissipée. Aussi, il apparaît important, dans un souci de rigueur méthodologique, de prendre les témoignages de Durca et d'Héma pour ce qu'ils sont : des points de vue, des idéaux qui s'inscrivent dans un espace-temps bien défini. Ces points de vue peuvent alors évoluer. Ce qui ne permet aucune conclusion.

Il nous faut alors nous tourner vers les tamouls ayant déjà réalisés un mariage.

Mélanie 25 ans, française d'origine indienne vivant en région parisienne, s'est mariée en 2021 avec un Indien. « *Le mariage c'est une étape très importante de la vie, je souhaite à tout le monde de connaître ce bonheur. Les parents nous ont toujours parlé de mariage. Le mariage est quelque chose qui dure toute la vie* ». Originaire de Pondichéry, sa mère a fréquenté l'école pour s'arrêter au collège, son père quant à lui est allé jusqu'au baccalauréat. Ils se sont connus via un courtier en mariage, réalisant alors un mariage arrangé. Puis ils sont venus en France dans les années 90. Le mari de Mélanie n'est pas n'importe qui, c'est le fils du frère de son

³⁵ Au début de sa vingtaine, à savoir, entre 18 et 23 ans

³⁶ L'endo-recrutement, la participation active de la famille pendant, après mais surtout avant le mariage, la non-proximité du couple avant le mariage ; bien que ce dernier point, pour Tenny comme pour de nombreuses autres personnes interrogées, ne soit jamais accepté. Il semblerait que les parents ne soient jamais opposés à ce que le couple, pour lequel ils ont donné le consentement, se côtoie avant le mariage.

grand-père, qu'elle appelle *oncle* ou *mama*. À la date du 17 mai 2022, son mari vient tout juste d'obtenir l'autorisation de rejoindre Mélanie et son enfant de six mois (dont il est le père). Auparavant, il vivait en Inde. La jeune femme le connaît depuis qu'elle est petite, car elle allait souvent en Inde. Cela faisait un moment qu'elle n'avait plus eu de nouvelles de lui, elle a donc repris contact et explique que tout s'est fait naturellement. « *L'amour, c'est la base du mariage, c'est très important qu'il y ait des sentiments avant le mariage. Je voulais quand même que ma famille reste soudée. Je voulais éviter d'avoir un mari qui ne comprenne pas ma culture.* »

Il s'agit ici du seul témoignage d'une personne mariée que nous avons recueilli.

Abordons maintenant un point majeur de notre réflexion. Saisir les stratégies de mariage, ne se cantonne pas à l'étude seule des mariages effectivement réalisés. S'arrêter à cela, c'est risquer de manquer l'essentiel. L'événement important qui fait basculer une relation cachée, vers un projet solide de mariage, arrive souvent avant le mariage. Saisir les stratégies de mariage des français d'origine tamoule implique aussi et surtout³⁷ de percevoir, dans certaines relations, lorsque le couple n'est pas encore marié, des similitudes avec les couples mariés, des raisons de les inclure parmi les stratégies effectives des jeunes tamouls, au même titre que les tamouls véritablement mariés. En effet, nous soutenons que, lorsque le couple annonce sa relation³⁸ aux parents, il réalise là un geste considérable qui peut être compté parmi étapes importantes de la stratégies de mariage. Les parents sont souvent très présents dans les stratégies de mariage de leur enfant ; tout du moins, ils le souhaitent ardemment. Et dans la situation inconfortable mais assez fréquente où ils ne sont pas à l'origine de la formation du couple, ils leur faut donner leur avis, leur point de vue sur la relation. Parce que les enfants savent ce que cela représente de présenter son partenaire aux parents, ils peuvent cacher leur relation pendant des années. Présenter son petit ami ou sa petite amie, c'est présenter, d'une certaine façon, son futur époux ou épouse. En annonçant sa relation, Héma savait que l'enjeu était grand. Elle n'aurait jamais présenté une amourette à ses parents. De même, Maki pensait attendre encore un peu avant de l'annoncer, car elle sait ce que cela signifie. Maki a choisi un garçon qu'elle a présenté à sa

³⁷ Parce que le mariage ne vient pas seul. L'annonce du mariage ou l'annonce de la relation aux parents survient après une longue relation.

³⁸ Ce qui implique, bien souvent, un désir de se marier.

famille car elle compte bien se marier avec lui. Ainsi, bien qu'elle ne soit pas encore mariée, on peut considérer qu'il s'agit d'une relation solide ; par contraste avec Héma qui n'a pas passé le cap de l'annonce aux parents (n'ayant pas d'amoureux en ce moment) et qui nous offre un discours qui décrit une pratique souhaitée, envisagée, mais qui n'est ni réalisée, ni soumise à l'épreuve des parents.

« En prenant des décisions, les gens pèsent continuellement les conséquences de la mise en œuvre de ce qu'il ressentent comme leur désir intérieur par rapport à leur sens de la responsabilité envers la famille et les proches » (Abeyasekera, 2016 : 4)³⁹.

Ainsi, Tenny qui prévoit de se marier et qui a présenté sa compagne à la famille, va réaliser un mariage d'amour respectant le principe d'endo-recrutement. Maki qui a aussi présenté son petit ami à la famille, et qui affirmait être ouverte et ne pas forcément regarder l'origine du garçon, va réaliser un mariage d'amour avec un jeune homme originaire du même pays qu'elle. Héma, qui voulait avant tout une relation sérieuse, peu importe l'origine, a mal vécu l'annonce de sa relation à ses parents ; si bien qu'elle dût quitter son petit ami non-Tamoul. Elle se dit aujourd'hui réticente à un mariage exogame. Veetha, Sri-lankaise de 26 ans a longtemps caché sa relation vieille de quatre ans. Ses parents furent agréablement surpris de son projet de mariage. Et pour cause, le jeune en question est un Sri-lankais Tamoul. Elle est, aujourd'hui, mariée depuis un an ; elle a donc réalisé un mariage d'amour respectant l'endogamie (*Ibid.* : 42).

Si les jeunes Tamouls aspirant à un mariage d'amour n'échappent pas complètement aux spécificités du mariage arrangé, les jeunes Tamouls mariés ou ayant officialisé leur relation, réalisent un mariage d'amour, finalement assez proche du mariage reçu en héritage. Nous ne pouvons ignorer la présence constante du mariage arrangé chez les enfants. Il est présent au tout début, lorsque l'enfant arrive à peine à saisir la notion du mariage. Il est présent au moment où le jeune homme ou la jeune femme découvre les relations amoureuses, il rentre en compte au moment de choisir un petit ami ou une petite amie, puis il se manifeste à travers les questions des parents au moment des présentations. Et enfin, en s'échangeant les alliances il se colle durablement au mariage d'amour.

³⁹ Cette citation fait référence à une étude réalisée auprès de la classe moyenne urbaine du Sri-Lanka.

Notre étude montre alors que les jeunes Tamouls ne réalisent ni de mariage arrangé⁴⁰, ni même de mariage d'amour. On ne pourrait aisément classer leur union parmi les mariages d'amour car l'origine des mariés est importante pour les parents et par continuité, elle l'est aussi pour les enfants. Qu'est-ce que cela change que les futurs mariés aient la même origine ? Pour quelle raison devons-nous nous attarder sur cet aspect du mariage dont les Tamouls ne semblent pas avoir le monopole ? Car, bien des mariages d'amour en France sont endogames. La réponse tient en une phrase : cet aspect du mariage tamoul, conditionne le mariage arrangé. Dans le cas des enfants français issus de l'immigration tamoule, l'endogamie fait entièrement partie du mariage tamoul. Ainsi, le choix d'un partenaire de la même origine n'est pas anecdotique ; il entre dans le cadre d'une éducation, d'une tradition culturelle et religieuse transmise aux enfants à travers le mariage arrangé. De même, on pourrait se demander pour quelle raison les mariages réalisés par les jeunes tamouls ne peuvent simplement être classés parmi les mariages arrangés. S'il y a bien un critère de définition fermement collé au mariage arrangé et qui ne pourrait être amputé sans risquer d'aboutir à autre chose, à un autre mariage, c'est la notion d'arrangement. Aussi, en excluant les parents durant le processus de formation du couple, les enfants sortent d'emblée du mariage arrangé. Quel mariage réalisent-ils alors ?

Un mariage à la frontière des deux. Nos sujets choisissent généralement un partenaire dont ils sont, certes, amoureux, mais qui correspond aussi aux critères des parents. Loin d'être une spécificité française, on peut observer des stratégies similaires en Inde et au Sri-Lanka.

2.1.3. Un phénomène tout aussi observable en Inde et au Sri-Lanka

À Delhi, les couples souhaitant un mariage d'amour peuvent s'adresser au tribunal et bénéficier de la loi spéciale sur le mariage⁴¹. Il arrive alors qu'un couple se marie au tribunal dans le plus grand secret, cachant ainsi leur union à la famille. Puis, en revenant au domicile, il

⁴⁰ Parmi toute notre bibliographie, nous n'avons relevé qu'un seul cas de mariage arrangé de française d'origine tamoule. Encore, il ne s'agit que de projet de mariage. Voir la sous-partie **2.1.1. Conflits culturels**. Lavy.

⁴¹ En 1954, la loi spéciale sur le mariage devait à présent permettre à tous les couples de réaliser un mariage d'amour, peu importe la situation religieuse. Mais, le parcours restait toujours difficile. Il fallait souvent payer le juge, les avocats ou même les greffiers (Mody, 2002).

fait comme si de rien était. Toujours dans la perspective de marier leurs enfants, les parents vont donc proposer des partenaires de mariage. L'homme ainsi que la femme tenteront de refuser ces mariages. Une astuce courante pour repousser un mariage arrangé est de donner l'excuse des études : prétendre vouloir d'abord finir ses études et avoir une bonne situation avant de songer au mariage. L'auteur affirme qu'il s'agit là d'une excuse qui fonctionne bien sur les parents (Perveez Mody, op.cit. : 249). Ces derniers voient, dans les études de leurs enfants, une plus-value qui les rend plus attrayants sur le marché des alliances matrimoniales.

Avant de poursuivre, il est une chose importante qu'il nous faut développer. Le mariage arrangé se démarque du mariage forcé⁴² ; en effet, le premier permet aux jeunes gens de consentir ou non à leur union, et le second impose un consentement forcé (Mélanie Vijayaratnam, op.cit. : 21). Le mariage arrangé nous semble alors bien différent du mariage forcé, pourtant, du point de vue des enfants, quelques doutes subsistent. Par exemple, des parents demeurant en Inde veulent marier leur fils de 22 ans, une femme de bonne famille et de caste similaire lui est alors présentée ; il décline gentiment la proposition, mais il doit en plus présenter des raisons solides. Il affirme alors à ses parents qu'il ne veut pas se précipiter et préfère attendre de finir ses études pour avoir une stabilité financière. Les parents acceptent. Deux années plus tard, les parents reviennent vers le garçon avec une nouvelle prétendante⁴³. Le garçon rétorque, sans même avoir vu la fille, qu'il n'a toujours pas fini ses études. Les parents répondent que la communauté voit d'un mauvais œil le fait qu'il soit toujours célibataire à 24 ans : « *Cela ne te dérange pas que l'on t'appelle encore larka*⁴⁴? » insistent les parents. Mais après avoir rencontré la famille, le jeune homme reste sur ses positions. Les parents, déçus, acquiescent, se disant qu'il lui reste seulement quelques mois avant l'obtention de son diplôme. Un an plus tard, le jeune homme, qui a désormais un bon travail, doit changer de stratégie lorsqu'une nouvelle fille lui est présentée. Il explique alors à ses parents qu'elle n'est pas à son goût, qu'il pense qu'ils ne sont pas faits l'un pour l'autre. Les parents commencent à hausser le

⁴² Le mariage forcé est défini par Mélanie Vijayaratnam comme une union contrainte entre un homme et une femme. Le consentement est forcé et la famille déploie des formes de chantage comme la violence physique ou la violence psychologique pour arriver à ce type d'union.

⁴³ Ici, il est plus pertinent de voir la prétendante non pas comme la fille, mais comme la famille.

⁴⁴ Perveez Mody (2002) explique que les jeunes femmes non-mariées (Larki) et les jeunes hommes non-mariés (Larka), restent des enfants tant qu'ils ne sont pas mariés. Ainsi Larki et Larka signifient, respectivement, fille et garçon. On comprend alors, d'une part l'importance du mariage, ici comme le passage du statut d'enfant vers l'adulte. Il devient aussi anormal de n'être pas encore marié à un certain âge ; il suffit de s'imaginer, à 30 ans, être encore appelé enfant.

ton, cela fait déjà la troisième jeune femme que leur fils refuse. Alors ils intensifient la pression sur lui. « *Tu vas bientôt avoir 30 ans ! Ton petit frère, lui, est déjà marié ! Tu attends quoi exactement !? Tu veux que les gens commencent à mal parler de notre famille ?* » Le jeune homme qui résiste, tant bien que mal, voit bien que ses parents sont déterminés à le marier. Les raisons qui le poussent à sans cesse refuser, sont diverses et variées : il peut, à l'image de l'exemple développé plus haut, avoir une femme qu'il cache à sa famille ; il peut déjà être intéressé par une autre jeune femme, qui elle, appartient à une caste plus basse ; il se peut aussi qu'il refuse sincèrement ces trois jeunes femmes aux motifs qu'il vient d'énoncer. En réalité, ses motifs, véridiques, ou non, importent peu – notre intérêt est ailleurs. Le temps passant, et face aux refus constants de leur fils, les parents qui sont de plus en plus contrariés, doivent élargir la zone de recherches. Ils s'en remettent alors au courtier en mariage ; ce dernier trouve plusieurs profils en Inde et même à l'étranger. Mais la perspective d'un mariage transnational n'enchant guère davantage le jeune homme. La situation devient critique, une réunion de famille est organisée. Le ton monte entre pleurs et cris.

Il nous faut alors rappeler combien le mariage est central chez les tamouls. La famille ainsi que la communauté y investissent du temps, des émotions et de l'argent. C'est un passage obligatoire pour les enfants. Il n'est donc pas envisageable que le jeune homme ne se marie pas. Le problème se fait maintenant plus précis. Jusqu'à quand le consentement reste-t-il libre et éclairé ? Cette question acquiert une réelle pertinence dans un pays où le mariage est socialement obligatoire mais où le mariage arrangé permet une certaine liberté quant au consentement. Vous l'aurez compris, nous faisons face à une ambiguïté. Aussi, doit-on comprendre à travers cette ambiguïté que l'impératif de l'union matrimoniale est, à terme, plus important que le consentement des enfants. Les enfants peuvent donc être, à un moment donné de leur vie et pour les raisons évoquées plus haut, contraints de se marier à une personne choisie par la famille. De la même façon que la frontière entre le mariage d'amour et le mariage arrangé est finalement assez floue chez nos sujets, le mariage arrangé est un mariage qui peut devenir forcé en Inde et au Sri-Lanka ; si le consentement des enfants est pris en compte, aucune négociation n'est possible quant à la finalité : se marier.

Revenons, à présent, au couple qui cachait leur mariage à la famille. L'homme refuse toutes les propositions de mariage en évitant que les parents ne se doutent de quelque chose ; sa femme, faisant de même. Des proches sont alors mis dans la confidence – le but pour

l'homme est d'introduire, via sa tante, son cousin ou son frère, sa femme auprès de ses parents. Il s'agit donc de faire passer la jeune femme, petit à petit, subtilement et sur le temps long, pour une prétendante lorsque les parents ignorent l'union de cette dernière avec leur fils. Le jeune homme acceptera enfin de se marier. L'auteur parle ainsi de mariage « arrangé » par l'amour. C'est un mariage qui, sans être conventionnel, peut être accepté par les parents. Et cela, même si les parents découvrent qu'une relation existait déjà dans le couple. Car, ce dernier respecte souvent le principe d'endo-recrutement. Une différence nette est faite entre le mariage arrangé par l'amour et le mariage d'amour. Bien que ces deux mariages soient issus d'un désir jugé égoïste (l'amour), l'un s'insère finalement dans la société en recueillant le tampon « arrangé » et l'autre perdure dans une individualité qui le rend marginalisé. Ainsi, s'agissant du mariage arrangé par l'amour, « *l'ordre social qui avait été perturbé par l'amour est considéré comme étant restauré par le mariage arrangé* » (Perveez Mody, op.cit. : 249). En revanche, le mariage d'amour, souvent caractérisé par la fugue, « *bouleverse l'ordre social en déclarant implicitement que l'amour ne pouvait pas attendre un arrangement* » (loc.cit.). Il nous faut alors ajouter que cette pratique ne saurait se limiter à la ville de Delhi. Nous postulons que l'Inde du sud pourrait montrer des stratégies similaires.

Ruban et Nilini se sont mariés à l'aide d'un courtier en mariage sollicité par les parents (Maunaguru, 2019 : 79). Ruban vit en Inde tandis que Nilini vit au Sri-Lanka, ils ont donc réalisé un mariage transnational. Ils ont développé des sentiments en conversant par téléphone. Lorsque la famille de Nilini quitta le Sri-Lanka pour rejoindre la famille de Ruban en Inde, elle s'installa directement dans la maison de la belle-famille, le père ayant jugé cela financièrement plus pratique. Une situation qui permet alors au couple d'apprendre davantage à se connaître ; ils sortaient ensemble, faisaient les achats matrimoniaux main dans la main. Une chose assez rare car, les futurs mariés ne doivent normalement pas se côtoyer avant le mariage, de peur qu'un amour naisse entre les deux. Cette union ne pourrait être seulement qualifiée d'arrangée ; l'amour étant présent avant le mariage. On retrouve ce même amour, si ce n'est ce même rapport de proximité s'agissant des mariages dravidiens. L'auteur rappelle que les mariages entre cousins croisés, qui sont donc arrangés depuis leur enfance, ne peuvent être réduits à de simples mariages arrangés. Bien souvent, les futurs mariés, qui sont donc cousin et cousine, se côtoient depuis leur enfance. Ils peuvent même vivre sous le même toit ; ils se connaissent et prennent

conscience qu'ils se marieront un jour⁴⁵. Ce genre de mariage est plus complexe que le mariage arrangé où les futurs mariés n'ont que peu de temps pour se connaître et doivent souvent se contenter d'une seule rencontre⁴⁶. Nous considérons que le terme de *mariage sentimental arrangé* serait plus juste.

En somme, notre étude présente des stratégies de mariage où les enfants créent des sentiments amoureux avec leur partenaire tout en choisissant une personne de la communauté afin de respecter l'intérêt que portent les parents à l'endogamie. Et les exemples développés plus haut nous montrent qu'il existe des mariages arrangés hybrides, et que ces derniers n'ont pas vu le jour en France. Ainsi, nous ne pouvons conclure que la migration, le changement de contexte qui en résulte, explique à elle seule l'existence des mariages arrangés hybrides, car ces derniers étaient déjà présents dans le pays d'origine. Mélanie Vijayaratnam parle de « *mariage arrangé rempli d'amour* » et de « *mariage d'amour arrangé* » (2021 : 124).

2.2. UNE MUTATION QUI S'OPÈRE AU CONTACT DE LA FRANCE

Les enfants issus de parents ayant grandi en Inde ou au Sri-Lanka, se trouvent alors devant une double vision du mariage, voire des rapports homme-femme. D'une part, ils sont, d'une façon ou d'une autre, confrontés au mariage arrangé, que ce soit à la maison, avec les parents ou au sein de la communauté. La famille et la communauté, dans les pratiques qu'elles donnent à voir aux jeunes générations, montrent la voie à suivre, montrant ainsi l'importance de se marier ; et plus impératif encore, l'importance de se marier dans le groupe. D'autre part, ils évoluent aussi dans la société française où le mariage n'est pas primordial car il résulte d'abord d'un rapport de proximité avec le ou la partenaire. Il est vrai que nombre de couples souhaitent se marier, et voient dans cette alliance, une concrétisation et un passage important dans la vie d'un couple, pour autant nous distinguons deux visions différentes qui se lisent à

⁴⁵ Ils s'appellent mutuellement mari et femme.

⁴⁶ Rappelons néanmoins que les mœurs évoluent, certaines pratiques ne sont plus aussi figées qu'auparavant. Il nous faut alors préciser qu'un effort tout particulier est réalisé afin qu'aucun sentiment ne soient développé entre les deux protagonistes avant le mariage.

travers la place de cet événement dans la société mais surtout sa signification. Le mariage n'est pas au centre de toutes les attentions en France.

Une seule et unique définition du mariage arrangé ne pourrait satisfaire les données récoltées sur ces pratiques. Dans les cas que nous venons de voir, le mariage d'amour se confond avec le mariage arrangé. Le premier absorbe une partie du second, en se risquant à perdre certaines parties de lui-même, et réciproquement. Nous venons donc de mettre en évidence les différentes stratégies matrimoniales des jeunes français d'origine tamoule ; entre les caractéristiques du mariage traditionnel des parents et les mœurs françaises. Une prochaine étape serait de se demander quelles en sont les raisons. Pour quelles raisons les parents sont (ou pas) souples dans l'application du mariage arrangé traditionnel pour leur enfant ? De même, qu'est-ce qui pousse les enfants à accepter (ou pas), en partie (ou non) le mariage traditionnel que leur transmettent les parents ?

À partir des récurrences observées, nous proposons quelques pistes de compréhension.

2.2.1. L'apport de la famille dans cette mutation

Les parents Tamouls offrent aux enfants leur vision du mariage. Dans la mesure où le mariage n'est pas central dans la société française, les filles et les garçons non-Tamouls n'y sont généralement pas confrontés⁴⁷. Si ce n'est le mariage de la tante maternelle qui, à bientôt 40 ans, a trouvé l'homme de sa vie, ce qui permettra aux enfants de manger des gâteaux et des bonbons. Non, les enfants non-tamouls ne voient pas l'alliance matrimoniale comme un événement majeur⁴⁸, ils le découvrent à travers le beau prince qui, par son courage et sa force physique, va délivrer la belle princesse aux cheveux blonds tourmentée par un père méchant au faciès balaféré. Le mariage du prince et de la princesse viendra clôturer le dessin animé. Les

⁴⁷ Attention, nous ne disons pas que seuls les jeunes Tamouls ont affaire au mariage dès leur enfance. Nous affirmons seulement, qu'en général, les enfants de parents franco-français, ne reçoivent pas une éducation qui place le mariage au centre de toutes les attentions. Si bien que cette spécificité propre aux tamouls (entre, autres), donnent aux enfants Tamouls une vision des rapports homme-femme assez différente des autres enfants.

⁴⁸ Même remarque.

petites filles rêveront alors, un temps, de leur futur mariage avec un beau prince et les garçons s'imagineront sauver le monde de tous les méchants, avec, pourquoi pas, un beau mariage en guise de récompense. Au contraire, les enfants Tamouls n'ont véritablement affaire qu'à une seule vision du mariage : le mariage arrangé. Celui-ci est bien plus tangible car la famille et la communauté le font vivre. Puis en grandissant, les enfants prennent conscience que ce mariage implique une vision de la société (rapport homme / femme) bien différente de celle qu'ils voient dans le reste de la société.

Mais, n'oublions pas que, malgré les conflits qui émergent entre parents et enfants concernant le mariage, nous avons vu que des terrains d'entente étaient souvent trouvés. Ainsi, les parents font des concessions d'autant plus grandes qu'ils maîtrisent la langue du pays d'accueil.

Nous avons constaté que les parents acceptaient mieux le désir des enfants de s'éloigner de certains aspects de la culture tamoule (ils souhaitent, entre autres, avoir des amourettes) lorsqu'ils parlaient bien le français. Gaston a des parents qui parlent très bien le français, il les qualifie même de *libéraux*, surtout son père qu'il dit *occidentalisé*. Aujourd'hui ses parents sont peu présents dans sa vie sentimentale, il sait combien il est important pour sa mère qu'il se marie ; mais il sait surtout que ses parents respectent ses choix et sont compréhensifs. De même pour Kayamukan⁴⁹, sa mère ne lui a jamais mis de pression sur le mariage. Elle s'exprime bien en français et a bien accueilli la compagne de son fils. C'est aussi le cas des parents de Mélanie, Kajanthan, Maki, et Durca, qui accordent à leurs enfants (plus ou moins facilement) une liberté sentimentale.

Héma, Chermila, et Ovia ont des parents qui ne maîtrisent pas bien le français, elles affirment que leur éducation fut très traditionnelle. On se rappelle de l'importante dispute d'Héma avec ses parents et des 50 exemplaires de la lettre d'amour de Chermila. Ovia nous dit avoir peu d'amis garçons et ne rechercher que des relations qui aboutissent au mariage et seulement avec des Sri-lankais. En cela, elle s'inscrit volontairement dans la ligne de conduite que souhaitent ses parents ; une ligne de conduite que suivait aussi Héma.

⁴⁹ Kayamukan est le petit ami de Maki.

La langue opère alors une double action : elle permet de s'intégrer à la nouvelle société d'accueil. Comprendre la langue, c'est aussi comprendre ce que dit son voisin, la maîtresse de son enfant et le présentateur du journal télévisé qui présente, chaque soir, les cultures de l'hexagone en image. On voit donc combien la méconnaissance d'une langue exclut d'emblée les parents d'une quelconque proximité avec la « culture française⁵⁰ » les rapprochant davantage vers la communauté tamoule. D'autre part, et c'est peut-être le plus important, la langue permet de trouver un terrain d'entente – ou devrait-on dire une « langue d'entente ». C'est sans doute Maboula Soumahoro, docteure en civilisations du monde anglophone et spécialiste en études africaines-américaines et de la diaspora noire/africaine, qui en parle le mieux : « *Je ne parle pas la langue de ma mère (qui parle aussi français) et je parle une langue qui n'est pas celle de ma mère. Il y a un fossé culturel, que se dirait-on si on pouvait parler la même langue ?* »⁵¹. Les jeunes ne parlent ni ne comprennent toujours bien le tamoul. Mais, à l'inverse, ils parlent très bien français, qui, ironiquement devient leur langue maternelle puisque c'est celle qu'ils maîtrisent le mieux. La langue maternelle des parents c'est le tamoul et, nous l'avons vu, tous ne parlent pas aussi bien le français. Tandis que les uns maîtrisent le français mais pas le tamoul, les autres rencontrent des difficultés avec le français mais parlent parfaitement le tamoul. Il s'en trouve alors qu'ils ne disposent pas d'une « langue commune de compréhension ». C'est aussi par les enfants que la culture française pénètre le foyer ; ainsi, la communication avec les enfants est vectrice d'intégration, d'éducation culturelle.

Vous l'aurez compris, l'éducation qu'ont reçue les parents permet, plus ou moins, une ouverture d'esprit quant aux pratiques matrimoniales de la France. Nous parlons ici, d'éducation scolaire. L'exemple du Durca est assez significatif :

« Mes parents ne parlent pas bien français, le travail qu'ils font n'est pas propice à l'apprentissage de la langue. Mais, ils ont fait de longues études et sont anglophones et ont donc acquis une pensée cartésienne. Il est très important de comprendre combien nous sommes chers à nos parents. De manière générale, chaque parent Tamoul ne vit que pour ses enfants, il y a certes la communauté, mais ils ne sont plus dans leur pays d'origine, ils n'ont plus leurs

⁵⁰ Dans la mesure où il existe des spécificités d'une région à une autre, existe-t-il une culture française ? Ce mémoire n'ambitionne pas de répondre à cette question.

⁵¹ Entretien réalisé pour le média EHKO « La question raciale structure tout » : interview de Maboula Soumahoro, civilisationniste – Ehko.

repères, alors ils ne travaillent que pour leurs enfants. Nous sommes leur principal centre d'intérêt dans la vie. »

Ainsi, une éducation scolaire poussée dans le pays d'origine ou même en France, comme le père de Tenny qui, une fois arrivé en France, a poursuivi ses études à l'université, est souvent corrélée à une plus grande souplesse.

Nous considérons aussi que le poids de la communauté sur la famille est non négligeable. Les parents répondent souvent : « *Si tu ne fais pas un mariage arrangé, tu seras mal vu* » « *Les gens vont parler* » « *C'est mal vu* »⁵². Nous avons vu combien il était important pour la mère d'Héma qu'elle respecte la tradition, comme pour Chermila, les termes déshonneur et honte avait été prononcés. Ces derniers, se rapportaient directement au jugement de la communauté. Ainsi, les parents reçoivent une pression de la communauté, garante des bonnes mœurs, pour que les enfants perpétuent la tradition de l'endogamie. Il nous semble important, à ce stade du mémoire, d'expliquer aux lecteurs combien la communauté tamoule fut, dans tous nos entretiens le centre de toutes les attentions. La communauté semble alors être un influenceur prépondérant chez les enfants comme chez les parents ; et cela même si ces derniers appartiennent eux aussi à cette communauté.

*« Je ne pense pas que mes parents auraient été autant imprégnés de la France, qu'ils auraient fait tant de concessions s'ils n'avaient pas eu d'enfant. C'est sûrement vrai pour tous les parents Tamouls »*⁵³.

En somme, les points développés plus haut ne sauraient s'apprécier les uns indépendamment des autres. Ces derniers peuvent s'accumuler, se juxtaposer et bouger dans le temps. La mère d'Héma est aujourd'hui, beaucoup plus disposée à entendre le point de vue de sa fille, pour autant son français n'est pas meilleur. Les parents qui ont réalisé un mariage d'amour, suggèrent tous un mariage arrangé aux enfants, qu'ils aient ou non fait de longues études et qu'ils parlent français ou non. Aussi, d'autres variantes comme la personnalité et une présence longue sur le territoire d'accueil, ne doivent pas être négligées.

⁵² Témoignage d'Héma.

⁵³ Témoignage de Kajanthan.

2.2.2. L'apport des enfants dans cette mutation

Les nouvelles générations nées en France participent davantage à la mutation du mariage arrangé, car, ils en sont l'incarnation ; c'est à partir d'eux que naissent de nouvelles stratégies de mariage. Les enfants, par l'éducation qu'ils reçoivent, notamment de l'école, ajoutent une part de la culture française, au sein de l'atmosphère tamoule dans laquelle est souvent plongée le foyer familial. Ce n'est, bien entendu pas aussi trivial, mais notons tout de même que pour les parents qui ne parlent pas français, le rapport à la culture française, peut seulement se cantonner aux enfants. Les premières critiques ou conflits avec les parents sont parfois le reflet d'une vision double qu'ont les enfants concernant les rapports homme/femme, une double vision qui peut donc déstabiliser. Ainsi les enfants gagnant en maturité acquièrent, avec les années et du caractère, des armes pour se confronter aux parents.

S'il paraît évident que les parents influencent les enfants sur leurs stratégies de mariage, nous pouvons ajouter, dans le cas de notre étude, que les enfants influencent autant qu'ils sont influencés. Mélanie Vijayaratham parle alors de transmission verticale, il nous faut ajouter, pour gagner en précision, « à double sens ». Cela se traduit par des négociations, des discussions qui aboutissent à des compromis. Comme les enfants sont déjà astreints à l'éducation des parents, ce sont généralement ces derniers qui doivent « faire des concessions ». Nous parlons de concessions car, comme l'a rappelé Héma : « *Mes parents ne pensent pas à mal, ils aiment tellement leurs enfants qu'ils estiment qu'ils sont les mieux placés pour trouver le bon mari.* » Renoncer à trouver un mari ou une femme à son enfant, représente, sûrement, un véritable sacrifice pour les parents. Notons aussi que les parents ne font que reproduire des pratiques provenant d'une éducation qu'ils ont, eux aussi, reçue de leurs parents et qui représentent la norme pour eux. Aussi, « *faire des concessions* », ne signifie pas forcément qu'une pratique est bonne à abandonner ou qu'une culture est meilleure, mais, c'est surtout la manifestation d'un amour profond en direction des enfants et une incapacité à lutter contre les normes françaises (disons plutôt les normes du pays d'accueil) en matière de relations amoureuses.

L'enfant doit alors avoir un caractère fort et une volonté d'exposer son point de vue aux parents. Gaston nous dit comment il a dû s'imposer pour avoir gain de cause. Concernant les

Elie Libong
Master 1 Anthropologie et Ethnologie
Numéro étudiant : 22 10 66 69
Adresse : 7 Rue Delphine Seyrig, 75019 Paris
Téléphone : 07 68 96 41 26

Co-directrice de mémoire : Serena Bindi
Co-directeur de mémoire : Giacomo Mantovan

sorties, il n'a cessé d'expliquer à ses parents qu'il devait avoir plus de liberté. Et Durca est, quant à elle, perpétuellement dans la négociation. *« Je pense que les parents ne peuvent pas tout imposer aux enfants. Les enfants doivent s'affirmer et convaincre les parents. »*

CONCLUSION

Au terme de ce travail, nous saisissons mieux les enjeux qui entourent le mariage tamoul en France. Ainsi, chapitre par chapitre et de sous-parties en sous-parties, nous avons exposé des matériaux du terrain afin de répondre à notre problématique. Une problématique qui, partie du principe contre-intuitif mais vérifié empiriquement, selon lequel les parents souhaitent presque toujours que leur enfant réalise un mariage arrangé, avait pour but de comprendre comment les Français d'origine tamoule négocient leur mariage. Une première étape fut d'observer les stratégies matrimoniales des parents avant celles des enfants. Ce qui permit de constater les solides liens qu'entretient la culture tamoule avec le mariage arrangé. Nous sommes alors devant un mariage qui résiste aux mœurs, si différentes du pays d'accueil et qui, de surcroît, reste le mariage de référence de tous les parents tamouls, même ceux qui ont réalisé un mariage d'amour. Ce dernier point, loin d'être anodin, se présente d'emblée comme un des points majeurs de notre mémoire et ce, même si, quantitativement, il ne prend pas tant de place dans notre mémoire. Rappelons déjà que le mariage d'amour n'est la norme ni en Inde, ni au Sri-Lanka ; une chose d'autant plus vraie dans les années 1980, période où les parents se sont mariés. Aussi, dans bien des cas, se soustraire à la coutume, s'écarter des codes du mariage arrangé, c'est réaliser un mariage d'amour. C'est aussi faire preuve d'un courage, d'une force d'esprit et d'une volonté immense d'être ou vouloir être avec son amoureux, quitte à se retrouver marginalisé et ostracisé par la famille et la société dans son ensemble. On pourrait alors trouver curieux que ces mêmes parents, une fois arrivés en France, promeuvent un mariage qu'ils ont refusé plus jeunes. Mais, plus important et plus pertinent est de noter combien le mariage arrangé est ancré dans la culture tamoule. Fort de ce constat, nous pouvons affirmer

que les enfants reçoivent systématiquement une éducation amoureuse et sexuelle alignée selon les normes du mariage arrangé. Une éducation qui se donne à voir par des interdictions (pas d'amourettes), des non-dits (la question de la sexualité n'étant que rarement abordée). Chermila nous confiait n'avoir jamais parlé de sexualité ni de petit copain avec sa mère et encore moins son père. *Tu ne vas surement pas me croire mais, je n'ai jamais vu une seule petite copine de mon frère ; je ne sais même pas s'il est hétéro. C'est un sujet très tabou. Lorsque nous regardions des films en famille et qu'une scène de baisé arrivait, mon père changeait de chaîne aussitôt.*

Aussi, pouvons-nous avancer que cet attachement au mariage arrangé et, plus globalement à la culture tamoule, peut, en partie, se voir comme une expérience de l'entre-soi voire de repli sur soi (Dequirez, 2010). Nous pensons qu'il s'agit aussi d'un recours exclusif aux semblables, à ceux qui partagent une histoire commune parfois douloureuse, à ceux qui parlent, mangent et pensent le mariage de la même façon. Un entre-soi qui se matérialiserait alors à travers le *Little Jaffna* de la chapelle. Qui est un espace délimité entre la *Gare du Nord* d'un côté et le métro *La Chapelle* de l'autre, ce quartier parisien est un lieu où les tamouls peuvent y faire leur courses, acheter des robes et des produits traditionnels. Un formidable terrain ethnographique d'où une forte concentration de commerces tamouls rend compte de l'aspect communautaire du quartier, que Philippe Gazagne qualifiait de « producteur d'identités communautaires, lieu de reproduction sociale et culturelle apte [...] à consolider l'entre-soi » (2011 : 84). Mais notre étude nous permet seulement d'observer d'une part, que de nombreux parents Tamouls ne parlent pas bien le français et n'échangent donc que principalement avec les personnes de la communauté. D'autre part, nous pouvons aussi ajouter que les parents tamouls restent très attachés à leur culture et que leurs enfants peuvent aussi avoir de forts liens avec leur culture d'origine – même s'ils se trouvent dans une situation bien différentes de celles de leurs parents. Avec le bagage culturel reçu en héritage, ils portent aussi, sur eux, en permanence un sac à dos de couleur tricolore. Cette double culture leur offre un point de vue différent sur le mariage, des conflits naissent aussi de ce qu'il leur semble être une incompatibilité culturelle s'agissant du mariage.

Les cas d'Héma de Neela et de Chermila nous ont montré combien les parents tenaient à leur mariage, et étaient prêts à aller vers des extrêmes pour que la tradition soit perpétuée. Les

cas de Maki, Tenny, Mélanie, Gaston et Durca nous ont montré, à l'inverse, combien les parents étaient prêts à faire des concessions pour leurs enfants. Des concessions qu'il faudrait voir, dans certains cas, comme de véritables sacrifices eu égard à l'importance du mariage arrangé chez les Tamouls.

Ainsi, pourrait-on dire que la mutation du mariage arrangé n'intervient pas directement au contact de la France, car la première génération de migrants, à savoir les parents, gardent ce mariage en référence et le transmettent aux enfants ; il faut attendre les générations suivantes pour qu'une quelconque modification dans les pratiques ne vienne remettre en cause la légitimité de ce mariage chez les enfants, forçant alors l'ethnologue à revoir sa terminologie. Loin d'affirmer que la nouvelle situation géographique des parents n'a de place dans ce processus de mutation, nous observons seulement que les changements ne sont observables que dès lors que les enfants sont en âge de se marier et que ces derniers, sans les enfants, ne sauraient s'observer.

Comment se donne à voir cette mutation est la question qui sous-tend tout ce mémoire.

Une chose a particulièrement attiré notre attention – les jeunes tamouls avec qui nous avons échangés, nous ont confié penser la question du mariage avant d'être en couple. Aussi, dans bien des cas, l'héritage du mariage arrangé se donne à voir, entre autres, par le fait qu'une relation soit fondée sur un projet solide. Héma par exemple affirme ne choisir que des partenaires avec qui elle envisage de se marier, de même pour Maki et son copain. Nous touchons ici un point central. C'est l'essence même du mariage tamoul traditionnel : le projet matrimonial est à l'origine de la formation du couple. Autrement dit, le couple n'existerait pas sans le mariage. Une chose qui s'explique grandement par la distance que doit respecter le couple avant le mariage. Ainsi, ce n'est qu'après le mariage que le couple partage une résidence, la relation de couple ne commence donc qu'après l'union officielle. Preuve que du mariage, naît le couple.

Une vision que ne partage pas vraiment le mariage d'amour.

En effet, dans le mariage d'amour, le couple existe avant le projet de se marier, il se forme, grandit et un mariage en résulte. Un mariage qui ne pourrait être à l'origine du couple. Autrement dit, c'est le couple qui fait le mariage et non le mariage qui fait le couple comme pour le mariage arrangé.

Mais, il ne faudrait pas conclure que tous les mariages arrangés et les mariages d'amour soient ainsi. Nous avons vu combien il est difficile, aujourd'hui, en France et même en Inde et au Sri-Lanka de donner une définition qui satisfasse les données empiriques. Une mutation du mariage arrangé s'opère à travers les pratiques des enfants, rendant la frontière entre le mariage d'amour et le mariage arrangé de plus en plus étroite. Viennent se greffer autour du mariage d'amour, toutes sortes de caractéristiques autrefois possessions exclusives du mariage arrangé. Il en est de même pour le mariage arrangé. Les français d'origine tamoule recherche avant tout dans la relation de couple, un projet de mariage viable. Le choix est alors porté vers une personne de la communauté. L'avis des parents est souvent très important⁵⁴, si bien que, par leur parole, des couples se forment et se séparent.

Nous affirmons que les jeunes français d'origine tamoule réalisent et aspirent à un mariage lorsqu'ils sont amoureux de leur partenaire. Un partenaire qui, bien souvent, vient de la communauté. Voilà donc des ingrédients issus du mariage arrangé d'un côté et du mariage d'amour de l'autre. Dans le soucis de nommer cette pratique matrimoniale, nous avons trouvé le terme mariage semi-arrangé. D'autres auteurs parlent de mariage arrangé par l'amour, de mariage arrangé occidental ou même de mariage d'amour arrangé.

Un aspect important des stratégies matrimoniales des Tamouls n'a pu être abordé dans ce présent travail. Il s'agit des sites de rencontres Tamouls, qu'il serait plus judicieux de nommer sites de rencontres matrimoniales. En effet, les travaux d'Emilie Arrago-Boruah sur la classe moyenne en Inde ont montré qu'en 2010 une plateforme internet de rencontre matrimoniale du nom de *Shaadi* (Arrago-Boruah, 2017 : 26), comptait dix millions d'utilisateurs. Un phénomène assez conséquent qui a probablement pris de l'ampleur une décennie plus tard, d'autant plus que certains sites existaient déjà et d'autres ont vu le jour entre temps (Tamil Matrimony). À lui seul, le recours à ce type de plateforme internet peut démontrer, chez le français tamoul, une mise à distance avec sa culture, un rejet du mariage arrangé ; mais, un rejet qu'il faudrait alors tout de suite nuancer en rappelant qu'il s'agit de profils exclusivement tamouls, le site étant communautaire ou devrait dire diasporique. Aussi, on

⁵⁴ N'oublions pas que l'intérêt des enfants pour le mariage, observé dans la plupart de nos entretiens, vient précisément des parents et de la communauté.

notera que bien que le Français tamoul, par le biais d'un site de rencontre, crée délibérément une fissure dans les pratiques matrimoniales de ses parents, il se restreint tout de même à des partenaires de même origine et de même culture. Une pratique qui n'est pas sans nous rappeler notre étude. Aussi, pourrions-nous émettre l'hypothèse que la pratique qui consiste à rechercher un mari ou une femme sur ce type de sites, s'apparente au mariage semi arrangé que nous avons pu observer au cours de notre étude. Nous constatons des similitudes significatives.

Concernant le courtier en mariage, le fait qu'il ait un large catalogue de profils tamouls et qu'il mette en relation deux parties suivant des critères de recherche prédéfinis par ces derniers, il réalise là, la même mission que les sites matrimoniaux. Une mise en concurrence qui aurait eu raison du métier de courtier en mariage, nos sujets nous affirmant qu'il y en a de moins en moins. Les paroles de Maki recueillis quelques mois plus tôt vont dans ce sens. *Il y a de moins en moins de courtiers. Les gens font appel à lui lorsque l'âge de leur enfant est trop grand et qu'il devient urgent qu'il soit marié. En général, ce sont des membres de la famille qui peuvent remplir cette fonction. Les tantes ou oncles peuvent effectuer des recherches pour trouver des partenaires à leur nièce et neveux sans que cela soit monnayé. Tout le monde devient un potentiel courtier.*

Pour Émilie Arrago-Boruah, le développement des sites de rencontres et de mariages s'accompagne d'une révolution en matière de mœurs chez les Tamouls d'Inde. Il serait alors intéressant, dans un prochain travail, d'observer les changements (s'il y en a) qu'a pu subir le métier de courtier en mariage avec l'émergence des sites de mariages (le rapport entre les deux, en somme). Plus intéressant encore serait d'étudier l'impact de cette émergence sur le mariage arrangé tamoul.

KAYAMUKAN

Nous avons tellement d'histoires d'amour merveilleuses et tragiques à la fois, qu'on pourrait en faire des centaines de romans.

Est-ce à cause de la force de son témoignage, de la densité de son récit ou de la précision de sa pensée ? Ou est-ce parce que son expérience englobe finalement celle d'autres Français tamouls et que lui, avait longuement cogité dessus ; toujours est-il que Kayamukan ne figure dans aucun chapitre, aucune sous-partie, si ce n'est seulement en tant que petit ami de Maki. Il se retrouve alors ici, en toute fin de mémoire, coincé entre la conclusion et la bibliographie. Je tenais à m'excuser par avance ; les mots par lesquels nous communiquons tous sont les mêmes qui nous limitent.

Le jeune français de 22 ans fait des études de médecine en région parisienne ; études qu'il sait très importantes pour sa famille, même si sa mère ne lui met pas de pression ; et, plus généralement, *Les études chez les tamouls, sont d'une importance telle que les parents vont jusqu'à s'abstenir de nous parler de mariage durant nos études.* Kayamukan me répétait souvent *Munnerra num munnerra num* (Il faut faire mieux que nous, il faut faire mieux que nous). Sa mère n'a cessé de lui répéter ces quelques mots. *Munnerra num munnerra num.*

Kayamukan a eu une enfance atypique, et il en était bien conscient. Sa mère est arrivée en France à 17 ans, s'est mariée à 18, puis, elle a demandé le divorce quelques années après, alors qu'il avait à peine sept ans et ses deux sœurs, un peu moins. Le divorce n'existe quasiment pas au Sri Lanka, et s'il devait arriver, ça ne serait sûrement pas à la femme d'en faire la demande, elle qui est traditionnellement sous l'autorité du mari, me rappela le jeune homme.

On imagine alors difficile pour la femme de quitter un mari, une famille dont elle appartient dorénavant (ne serait-ce que par l'affiliation). Et la question de la résidence se pose aussi. En effet, la résidence d'un couple marié est souvent patrilocale ou virilocale en Inde du

sud. Les femmes se déplacent et sont astreintes à une union, un arrangement entre deux familles qui rend le divorce difficile. Si la femme divorce où va-t-elle aller ? Ses parents qui ont dû payer une dot pour son mariage, n'ont peut-être pas la possibilité d'en payer une autre, car il faut se remarier. Divorcer devient alors un acte de subversion et de marginalisation immense dans un pays où l'individu existe par la société, par sa famille, l'individu n'existe qu'en tant qu'élément du groupe⁵⁵. En France, le divorce est un droit garanti par la loi, pour autant ce n'est pas si simple de quitter une union arrangée par les parents. Surtout lorsque la culture, les normes et bonnes mœurs, sont sans cesse rappelées par la communauté.

Ma mère était mal vue dans la communauté. Elle ne venait jamais dans les fêtes ou rassemblements tamouls car elle savait que les gens parlaient d'elle. Je voyais bien que nous étions une famille à part, quelque peu rejetée, évitée, comme on évite dans la rue les flaques d'eau ; une eau trouble, impure dont on sait qu'il ne faut ni toucher ni boire.

Sa mère a toujours eu cette force de caractère et cette capacité à aller contre les mœurs si elle jugeait cela nécessaire. Très tôt Kayamukan a dû, en plus de sa casquette de grand frère, ajouter celle de figure paternelle. Un fait qui n'a pas rendu facile la séparation avec sa famille. En effet, il du opter pour une résidence étudiante proche de son université, ce qui impliquait donc de quitter la maison familiale et voir beaucoup moins sa famille.

Je savais que je devais le faire. C'était un choix personnel. Soit je restais à la maison et je continuais mon rôle au sein de la famille en risquant de rater mes examens car nous sommes nombreux ; soit je quittais la maison, et j'avais une chance de réussir mes études. Le choix fut douloureux mais nécessaire.

Sa mère ne lui a jamais mis de pression concernant ces relations amicales ou amoureuses. Mais il avoue que plane au-dessus de tous les enfants la perspective du mariage. Pour lui le mariage est d'autant plus important qu'il ne doit pas être pris à la légère. Il est donc contre le mariage arrangé ne serait-ce que parce qu'il estime qu'il n'est pas construit et rend seulement compte d'une situation, d'un accord à un instant précis, la perspective du temps long ne peut s'appréhender sur des critères qui, à défaut de permettre de connaître la personne, permettent seulement de voir son aspect extérieur.

⁵⁵ Ce qui est, en tout cas, traditionnellement vrai.

Pour sa part, être en couple avec quelqu'un c'est toujours pour du sérieux, le mariage bien qu'il y pense souvent, ne sera que le résultat d'une réelle entente. Sa copine Maki est Sri lankaise comme lui ; ils se sont rencontrés à l'occasion d'un évènement sportif communautaire. Il dit avoir eu le coup de foudre. Trop timide et jugeant une première approche malvenue, il lui faudra patienter un an pour la revoir et commencer à la séduire. Sa petite amie, lui a tout de suite parlé de mariage, alors il a expliqué son point de vue ; un point de vue imprégné de l'expérience de sa mère.

Ma mère m'a donné seulement une seule règle : fais attention, il ne faut jamais que tu aies des enfants hors mariage !

Sa mère était enceinte à 17 ans, sans toutefois être en couple et encore moins mariée. Une situation déviante qui a été solutionnée par un mariage arrangé, qui, on le sait, n'a pas duré, mais dont on voit bien l'utilité : permettre à l'enfant de naître au sein d'une structure parentale stable. Le jeune homme fut alors assez distant de la « communauté », il affirme que l'origine de sa copine à peu d'importance. La relation fut d'abord cachée aux parents, puis ils l'acceptèrent car ils la connaissaient. Kayamukan se dit très sensible au sort de la diaspora tamoule et plus spécifiquement dans son pays d'origine.

Les parents apprennent surtout le français à travers leur travail. Si tu travailles avec des tamouls, tu ne risques pas de connaître la langue. Ma mère sait parler et comprendre le français.

Le mariage c'est aussi ce qui nous permet de réaffirmer notre culture ; dans le cadre où on a voulu nous génocider nous et notre culture.

Elie Libong
Master 1 Anthropologie et Ethnologie
Numéro étudiant : 22 10 66 69
Adresse : 7 Rue Delphine Seyrig, 75019 Paris
Téléphone : 07 68 96 41 26

Co-directrice de mémoire : Serena Bindi
Co-directeur de mémoire : Giacomo Mantovan

BIBLIOGRAPHIE

Abeyasekera Asha L.

2016, « Narratives of choice: marriage, choosing right and the responsibility of agency in urban middle-class Sri Lanka », *Feminist Review*, 113/1 : 1–16.

Arrago-Boruah Émilie.

2017, « Amours au prisme de la raison », *Revue des sciences sociales*, 58 : 22-29.

Astier Alexandre.

2020, *L'hindouisme*, Paris, Eyrolles (1^{re} édition 2014).

Deliège Robert.

2005, *Anthropologie de la famille et de la parenté*, Paris, Armand colin, (1^{er} édition 1996).

Dequierez Gaelle.

2010, « Processus d'appropriation luttes de représentation dans le « Little Jaffna » parisien ». *Revue Européenne des Migrations internationales*, 24/2 : 95-116.

De Sardan Jean-Pierre Olivier.

1996, « La violence faite aux données. De quelques figures de la surinterprétation anthropologique », *Enquête*, 3 : 1–42.

Dumont Louis.

1971, *Introduction à deux théories d'anthropologie sociale*, Paris, La Haye, Mouton.

Elie Libong
Master 1 Anthropologie et Ethnologie
Numéro étudiant : 22 10 66 69
Adresse : 7 Rue Delphine Seyrig, 75019 Paris
Téléphone : 07 68 96 41 26

Co-directrice de mémoire : Serena Bindi
Co-directeur de mémoire : Giacomo Mantovan

Étiemble Angéline.

2017, « Tamouls du Sri Lanka en France : politisation de l'exil dans l'ombre des Tigres », *Revue européenne des migrations internationales*, 33/4.

Fuller Christopher et Narasimhan Haripriya.

2008, « Companionate marriage in India: the changing marriage system in a middle-class Brahman subcaste », *The Journal of the Royal Anthropological Institute*, 14/4 : 736–54.

Gazagne Philippe.

2011, « Les tamouls de la Chapelle », *Homme et migration*, 1291 : 82-93.

Lévi-Strauss Claude.

2017, *Les Structures élémentaires de la parenté*, Paris, édition EHESS, (1^{ère} édition 1949).

Mantovan Giacomo.

2015, « Ils étaient les rois... : L'adieu aux armes d'anciens combattants des Tigres tamouls exilés en France », *Migrations Société*, 161/5 : 89-104.

Maunaguru Sidharthan.

2019, *Marrying for a future: transnational Sri Lanka Tamil marriages in the shadow of war*, Washington, University of Washington Press.

Mauss Marcel.

2021, *Essai sur le don*, Paris, Payot, (1^{ère} édition 1924).

Mody Perveez

2002, « Love and the Law: Love-Marriage in Delhi », *Modern Asian Studies*, 36/1 : 223-256.

Panoff Michel et Perrin Michel.

1973, *Le dictionnaire de l'ethnologue*, Paris, Payot.

Vijayaratnam Mélanie.

2021, *Un sari rouge en héritage*. Paris, Autoédition.

Elie Libong
Master 1 Anthropologie et Ethnologie
Numéro étudiant : 22 10 66 69
Adresse : 7 Rue Delphine Seyrig, 75019 Paris
Téléphone : 07 68 96 41 26

Co-directrice de mémoire : Serena Bindi
Co-directeur de mémoire : Giacomo Mantovan

SITOGRAPHIE

CNRS-Serena Bindi. [en ligne]. Mis en ligne en 2017 [consulté le 16 mai 2022]. Adresse du site : [Centre d'Études Himalayennes - BINDI Serena \(cnrs.fr\)](https://www.cnrs.fr/fr/centre-etudes-himalayennes-serena-bindi)

Ehko. [en ligne]. Mis en ligne le 29 mars 2020 [consulté le 17 mai 2022]. Adresse du site : [« La question raciale structure tout » : interview de Maboula Soumahoro, civilisationniste - Ehko](https://www.ehko.org/fr/la-question-raciale-structure-tout-interview-de-maboula-soumahoro-civilisationniste-ehko).

Etude de l'INSEE sur l'évolution du nombre de mariages entre 1980 et 2019. [en ligne]. Mis en ligne le 27 février 2020 [Consulté le 20 décembre 2021]. Adresse du site : [Les mariages en 2018 - Tableaux régionaux et départementaux – Les mariages en 2018 | Insee](https://www.insee.fr/fr/statistiques/1511144?geo=FRANCE&geo2=FRANCE&geo3=FRANCE&geo4=FRANCE&geo5=FRANCE&geo6=FRANCE&geo7=FRANCE&geo8=FRANCE&geo9=FRANCE&geo10=FRANCE&geo11=FRANCE&geo12=FRANCE&geo13=FRANCE&geo14=FRANCE&geo15=FRANCE&geo16=FRANCE&geo17=FRANCE&geo18=FRANCE&geo19=FRANCE&geo20=FRANCE&geo21=FRANCE&geo22=FRANCE&geo23=FRANCE&geo24=FRANCE&geo25=FRANCE&geo26=FRANCE&geo27=FRANCE&geo28=FRANCE&geo29=FRANCE&geo30=FRANCE&geo31=FRANCE&geo32=FRANCE&geo33=FRANCE&geo34=FRANCE&geo35=FRANCE&geo36=FRANCE&geo37=FRANCE&geo38=FRANCE&geo39=FRANCE&geo40=FRANCE&geo41=FRANCE&geo42=FRANCE&geo43=FRANCE&geo44=FRANCE&geo45=FRANCE&geo46=FRANCE&geo47=FRANCE&geo48=FRANCE&geo49=FRANCE&geo50=FRANCE&geo51=FRANCE&geo52=FRANCE&geo53=FRANCE&geo54=FRANCE&geo55=FRANCE&geo56=FRANCE&geo57=FRANCE&geo58=FRANCE&geo59=FRANCE&geo60=FRANCE&geo61=FRANCE&geo62=FRANCE&geo63=FRANCE&geo64=FRANCE&geo65=FRANCE&geo66=FRANCE&geo67=FRANCE&geo68=FRANCE&geo69=FRANCE&geo70=FRANCE&geo71=FRANCE&geo72=FRANCE&geo73=FRANCE&geo74=FRANCE&geo75=FRANCE&geo76=FRANCE&geo77=FRANCE&geo78=FRANCE&geo79=FRANCE&geo80=FRANCE&geo81=FRANCE&geo82=FRANCE&geo83=FRANCE&geo84=FRANCE&geo85=FRANCE&geo86=FRANCE&geo87=FRANCE&geo88=FRANCE&geo89=FRANCE&geo90=FRANCE&geo91=FRANCE&geo92=FRANCE&geo93=FRANCE&geo94=FRANCE&geo95=FRANCE&geo96=FRANCE&geo97=FRANCE&geo98=FRANCE&geo99=FRANCE&geo100=FRANCE).

Les mondes de Parvati. [en ligne]. Mis en ligne en 2020 [consulté le 12 mai 2022]. Adresse du site : <https://lesmondesdeparvati.fr/boutique>.

Sri-Lanka évènements de 2009. [en ligne]. Mis en ligne en 2010 [consulté le 20 décembre 2021]. Adresse du site : <https://www.hrw.org/world-report/2010/country-chapters/sri-lanka>.

ANNEXE 1

Tableau représentant les sujets de l'étude.

Pseudonyme	Sexe/Genre	Age	Origines	Localisation
Chermila	Femme	29 ans	Indienne	Région parisienne
Durca	Femme	28 ans	Sri-Lankaise	Région parisienne
Gaston	Homme	19 ans	Sri-Lankaise	Région parisienne
Gayathri	Femme	22 ans	Indienne	Région parisienne
Héma	Femme	25 ans	Indienne	Région parisienne
Kajanthan	Homme	28 ans	Sri-Lankaise	Sud de la France
Kayamukan	Homme	22 ans	Sri-Lankaise	Région parisienne
Maki	Femme	23 ans	Sri-Lankaise	Région parisienne
Mélanie	Femme	25 ans	Indienne	Région parisienne
Ovia	Femme	22 ans	Sri-Lankaise	Région parisienne
Sindhuja	Femme	27 ans	Indienne	Région parisienne
Tenny	Homme	27 ans	Sri-Lankaise	Région parisienne
Tivani	Femme	25 ans	Sri-Lankaise	Région parisienne

Elie Libong
Master 1 Anthropologie et Ethnologie
Numéro étudiant : 22 10 66 69
Adresse : 7 Rue Delphine Seyrig, 75019 Paris
Téléphone : 07 68 96 41 26

Co-directrice de mémoire : Serena Bindi
Co-directeur de mémoire : Giacomo Mantovan

ANNEXE 2

Flyer du salon du mariage organisé par SoTamil.



Elie Libong
Master 1 Anthropologie et Ethnologie
Numéro étudiant : 22 10 66 69
Adresse : 7 Rue Delphine Seyrig, 75019 Paris
Téléphone : 07 68 96 41 26

Co-directrice de mémoire : Serena Bindi
Co-directeur de mémoire : Giacomo Mantovan

ANNEXE 3

Photographies du défilé



Elie Libong
Master 1 Anthropologie et Ethnologie
Numéro étudiant : 22 10 66 69
Adresse : 7 Rue Delphine Seyrig, 75019 Paris
Téléphone : 07 68 96 41 26

Co-directrice de mémoire : Serena Bindi
Co-directeur de mémoire : Giacomo Mantovan



Elie Libong
Master 1 Anthropologie et Ethnologie
Numéro étudiant : 22 10 66 69
Adresse : 7 Rue Delphine Seyrig, 75019 Paris
Téléphone : 07 68 96 41 26

Co-directrice de mémoire : Serena Bindi
Co-directeur de mémoire : Giacomo Mantovan

